

droit & Liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1968 - N° 275 - PRIX : 2 FRANCS

FRANCE : LE DROIT D'ÊTRE ÉTRANGER

BIAFRA : POURQUOI CETTE GUERRE ?

DOSSIER : L'AFFAIRE ROSENBERG



**MEXICO : LE SPORT
PEUT ÊTRE UNE ARME**

RÉVOLUTIONNAIRE

La SUPER-FRITEUSE



détruit radicalement les odeurs de friture

SCHNEIDER

grand constructeur français de Radio-Télévision, conçoit dans ses bureaux d'études d'Ivry et réalise dans son usine du Mans une gamme de productions allant des appareils d'électronique professionnelle aux récepteurs de radio, téléviseurs, électrophones, magnétophones et chaînes Haute Fidélité.

SCHNEIDER Radio-Télévision
12, rue Louis Bertrand - 94 - IVRY - Tél. 482.43.87

D&G

Réservé aux

GALERIES BARBÈS

MEUBLES

55, Boulevard Barbès, 55

A NOS LECTEURS

Les événements de mai-juin dernier ont beaucoup perturbé la parution de « Droit et Liberté ». Puis il y a eu les vacances et notre déménagement. Avec le numéro que voici, la vie de notre revue reprend son rythme régulier.

(Il va sans dire que tous les abonnements seront prolongés de deux mois pour que nos lecteurs ne soient pas lésés)

L'augmentation des prix d'impression nous a créé des charges nouvelles : nous avons dû réduire légèrement la pagination et nous passer de la couverture en papier couché. Nous espérons pouvoir revenir bientôt à notre présentation d'avant mai ; cela dépend aussi de vous, du soutien militant et financier dont votre journal est plus que jamais tributaire.

GAGNEZ UN VOYAGE A CUBA

- ARTICLE I** Un grand concours d'abonnements à Droit et Liberté est ouvert le 1^{er} avril 1968 ; il se terminera le 1^{er} mars 1969.
- ARTICLE II** Le concours est ouvert aux Comités locaux du M. R. A. P. et à quiconque, abonné ou non à Droit et Liberté, souhaite y participer à titre individuel.
- ARTICLE III** Les abonnements recueillis seront ainsi comptabilisés : un abonnement normal (20 F) sera compté un point, un abonnement de soutien (40 F) deux points.
- ARTICLE IV** Les renouvellements d'abonnements en cours ou à échéance ne peuvent pas être enregistrés.
- ARTICLE V** Les participants doivent adresser dans un délai maximum d'un mois à l'administration de Droit et Liberté (1) les abonnements recueillis, pour que les nouveaux abonnés puissent recevoir aussitôt la revue.
- ARTICLE VI** Le premier prix du concours, accordé au participant qui aura totalisé le plus grand nombre de points est un séjour de trois semaines pour deux personnes à Cuba, offert par « 15 Club ». De nombreux autres prix — livres d'art, postes à transistors, disques, appareils-photos — seront distribués.
- ARTICLE VII** Le jury du concours est composé des membres du secrétariat du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M. R. A. P.).
- ARTICLE VIII** Le jury proclamera les résultats le 21 mars 1969.

(1) 120, rue Saint-Denis, Paris-2^e — C.C.P. 6070-98.
Les concurrents qui le désirent peuvent demander à Droit et Liberté des formulaires qui leur permettront de contrôler sans cesse la progression de leurs efforts, et des carnets à souches pour la souscription des abonnements (5 par carnet).

LE CONCOURS D'ABONNEMENTS CONTINUE !



RELIEZ VOTRE COLLECTION

« Droit et Liberté » vous propose sa reliure — système à broche, mise en place instantanée — couleur vert sombre, pour les numéros de l'année.

Prix : 10 F (+ 2 F pour frais d'envoi).

Les numéros qui vous manquent pour que votre collection soit complète peuvent vous être envoyés au prix de 1,50 F (numéros de 1967) ou de 2,00 F (numéros de 1968).

Si vous n'avez pas conservé les numéros anciens, vous pouvez commander les 11 numéros de 1967 dans leur reliure pour le prix de 25 F (+ 2 F pour frais d'envoi).

VOUS AUREZ A VOTRE DISPOSITION, SOUS UNE FORME ÉLÉGANTE ET MANIABLE UNE DOCUMENTATION INDISPENSABLE

BULLETIN

M. Adresse
commande la reliure « Droit et Liberté » 12 F (1)
s'abonne pour un an (abonnement ordinaire) 20 F (1)
(abonnement de soutien) 40 F (1)

Vous joint par chèque bancaire, mandat, chèque postal (1), la somme de

« Droit et Liberté » : 120, rue Saint-Denis, Paris 2^e. C.C.P. 6070-98.

(1) Rayer la mention inutile.

DANS NOTRE



COURRIER

S'informer

Je tiens à vous dire que votre revue est utile, intéressante, et, plus encore, nécessaire. Lorsqu'on se sent un être humain responsable, on se doit d'être informé, c'est ce que vous faites. On se doit de participer à votre lutte.

Animatrice de foyer de jeunes, je sais que les problèmes évoqués par vous les intéressent profondément et sincèrement.

Mme Suzette CANTON
30 - St-Jean-du-Gard

Aller en Tunisie ?...

Je constate que parmi les lots de vos bons de soutien, se trouve cette fois un voyage en Tunisie. Pensez-vous que les gagnants accepteront de se rendre dans ce pays ? Je crois que là, vous « forcez un peu la note », ne soyez pas si royalistes, que diable ! Pourquoi pas un voyage à Alger où, là, les gagnants pourront rendre visite aux passagers de l'avion d'El Al « en villégiature » !... Le M.R.A.P. est aussi un mouvement contre l'antisémitisme, ne l'oubliez pas s'il vous plaît.

Quoiqu'il en soit, comme je suis antiraciste et que je lutte aussi contre le racisme dont sont victimes les Nord-Africains et les Arabes, je vous envoie 10 F pour un carnet de bons de soutien.

Maurice MUSZYNSKI
63-Clermont-Ferrand.

... et en Turquie ?

Le deuxième prix de vos bons de soutien est un voyage en Turquie ; vous faites la publicité et la propagande d'un pays qui, depuis des siècles est devenu le champion incontesté d'extermination méthodique des populations et minorités se trouvant sur son territoire (Grecs, Rou-

main, Bulgares, Slaves, Madédoniens, Kurdes, Juifs, etc.). Pour couronner l'ensemble de ces méfaits, atrocités et assassinats, le gouvernement turc a donné en 1915 l'ordre général de massacrer tous les Arméniens.

D'ailleurs, jusqu'à nos jours, tous les gouvernements turcs qui se sont succédés n'ont eu aucune parole de regret, n'ont fait aucun geste de dédommagement matériel envers leurs victimes, et naturellement n'ont pris aucune sanction à l'encontre des dirigeants de l'époque. Bien au contraire, ils ont depuis, érigé des statues et honoré la mémoire de ce monstre, le général Talaat, qui voulait résoudre le problème arménien par la suppression physique de ce peuple.

**Union Culturelle Française
des Arméniens de France.**

N.D.L.R. Nous comprenons l'extrême sensibilité des auteurs des deux lettres ci-dessus. Nous avons, à diverses occasions, évoqué les massacres d'Arméniens perpétrés en Turquie au début de ce siècle, et qui suscitèrent alors une réprobation universelle. Au lecteur qui s'élève contre l'idée même d'un voyage en Tunisie, rappelons que, l'an dernier, c'est un voyage en Israël qui était offert, ce qui aurait pu aussi soulever des objections du même ordre.

Sans vouloir reprocher à ces correspondants leur point de vue, que nous respectons, nous pensons qu'on peut le confronter avec les observations suivantes :

1. Les innombrables touristes qui vont chaque année en Tunisie, en Turquie (ou ailleurs) ne se solidarisent pas pour autant ni avec des crimes

commis dans le passé ni avec la politique des gouvernements de ces pays.

2. Si l'on se basait toujours sur de telles considérations, il n'est guère de pays où le tourisme serait possible, et, pour tout une série de raisons historiques, il n'y aurait pas beaucoup de visiteurs en France même.

3. N'est-il pas plus conforme à nos idéaux de favoriser, par-delà la politique des Etats, la connaissance réciproque des peuples ? Cela suppose, bien entendu, la dénonciation en commun et sans concessions de tous les méfaits engendrés par le racisme et la guerre, de toutes les atteintes à la dignité humaine, quels qu'en soient les auteurs.

Alphabétisation et orthographe

Rentrant à Paris, je trouve l'appel du M.R.A.P. pour l'alphabétisation et vous le retourne, signé avec enthousiasme.

Il y a quelque vingt ans, quand j'avais encore des contacts dans certains cabinets ministériels, j'avais lancé l'idée de simplifier l'orthographe française pour la débarrasser de son archaïsme pédantesque et la mettre à la portée immédiate des Africains. Cette idée a donné naissance à deux longues études par des

spécialistes : l'une a conduit à l'élaboration d'un « français de base », l'autre à une réforme orthographique qui, de dégradation en dégradation, en est arrivée à cette ridicule peau de chagrin que vous connaissez : la permission d'écrire bijoux au lieu de bijoux et quelques autres menues plaisanteries. Ce n'est pas ainsi qu'on facilitera l'acquisition du Français aux étrangers (pour ne rien dire de nos enfants). Le jour où l'Anglais aura réformé sa propre orthographe, aussi absurde que la nôtre, le sort du Français en tant que langue internationale sera réglé.

Hubert DESCHAMPS
Professeur à la Sorbonne.

Que votre voix soit entendue

Je tiens à vous rendre hommage pour le contenu, la présentation et l'idéal de votre revue *Droit et Liberté*. De tout cœur avec vous, je souhaite que votre voix soit entendue en France d'abord et particulièrement au Moyen-Orient.

Denis SEBBAH
Paris-19^e

Conseils ...

Si tu es « conseiller » chez un peuple économiquement inférieur, ta dignité c'est de porter en homme à des hommes une possibilité de vivre mieux.

Si tu te juges supérieur à ce peuple, tu lui deviendras inférieur. Mais si tu vas à lui pour qu'il progresse en dignité, c'est ta chance de devenir un homme digne de toi.

Le bien-être que lui portera ta présence, ne le fais pas payer d'humiliation. Ce serait trop cher : tu deviendrais un usurier de la valeur humaine.

Conseiller, tu es le frère aîné. N'affecte pas le mépris de l'adolescent envers son cadet. N'es-tu pas adulte ?

Conseiller, de la nature adverse tu sais faire une alliée. N'insulte pas la nature dans l'homme. Si selon les climats elle a formé des races, elles sont sa richesse d'humanité.

Réconcilie. Par ton respect désarme la méfiance qu'engendre la première confiance trompée. De ton sincère souci de l'autre, fais naître son pardon. De la rencontre des hommes doit venir le fils de l'homme : une commune humanité.

Jean CUSSAT-BLANC

dans ce numéro

**FRANCE : LE DROIT
D'ÊTRE ÉTRANGER**
Depuis mai, une vague d'expulsions
injustifiées 6-8

LE RETOUR DE L'O.A.S.
Des amnésies qui ont des milliers de
crimes à leur actif 7

**POLOGNE : INQUIÉTANTES
DISCRIMINATIONS**
Le vieil antisémitisme a la vie dure 9

**BIAFRA :
POURQUOI CETTE GUERRE ?**
Luttes tribales et pétrole 10-11

**ÉTATS-UNIS :
LES NOIRS SONT SEULS**
Les élections présidentielles n'ouvrent
pas de perspectives 12-13

**Le dossier du mois :
L'AFFAIRE ROSENBERG**

**MEXICO : LE SPORT PEUT
ÊTRE UNE ARME**
Les athlètes noirs ont bien l'intention
de l'utiliser ainsi 25

**IN MEMORIAM
MARTIN LUTHER KING**
Le sculpteur Théo Kerg parle de son
œuvre 26-27

UN TUNISIEN A PARIS
Le témoignage d'un travailleur im-
migré 32-33
34

NOTRE COUVERTURE Une compétition olympique (photo Miroir-Sprint)

droit & Liberté

MENSUEL
120, rue Saint-Denis - Paris (2^e)
Tél. 488-09-57 - C.C.P. Paris 6070-98

ABONNEMENTS
● Un an : 20 F
● Abonnement de soutien : 40 F
● Étranger : 30 F

BELGIQUE
MRAX (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie).
43, avenue de Berchem, Sainte-Agathe - Bruxelles 8 - Tél. 27-36-39.
Abonnements : MRAX, 15, Square Léopold - Bruxelles 2 - C.C.P. 73-4-15
● Un an : 200 FB.
● Soutien : 400 FB.

SUISSE
Librairie Rousseau - 36 rue Jean-Jacques-Rousseau - Genève - C.C.P. 12.7249.
● Un an : 18 F

RAISONNABLE FOLIE

L'ESPOIR en un monde plus juste, plus fraternel, pacifique, un monde sans haine ni torrents de larmes et de sang, reste croyons-nous, la plus raisonnable folie des hommes, en ce temps où tout semble folie.

Folie, la guerre monstrueuse au Viêt-nam où jamais, ni au nord, ni au sud le peuple ne pliera devant l'agression. Folie l'agonie atroce de milliers de femmes et d'enfants au Biafra où la richesse du sous-sol, qui devrait favoriser l'épanouissement et le bonheur des hommes, apparaît à l'origine d'un sanglant conflit. Folie, au Moyen-Orient où le droit de tous à l'existence et à la sécurité est tragiquement bafoué par l'engrenage infernal de l'occupation, des attentats et des représailles. Folie les événements de Tchécoslovaquie où le désaccord entre pays se réclamant des mêmes principes prend tout à coup l'insupportable allure de l'occupation étrangère. Folie encore que dans la Pologne populaire un courant nationaliste vienne réveiller le vieux démon antisémite. Folie, les chances offertes en Allemagne fédérale, à l'irrédentisme hitlérien par le refus d'empêcher l'essor du N.P.D. et la lancinante revendication d'un armement nucléaire.

ET, folie serait de ne pas saisir du printemps fou que nous venons de vivre en France, tout ce qui exprime l'irrésistible aspiration de la jeunesse, des ouvriers, des intellectuels, de tout le peuple enfin, à vivre, à travailler et étudier dans la dignité, la liberté et le mieux-être, sources et buts de toute création humaine.

Et par-delà ce qui achève de se défaire aux quatre coins du monde, c'est encore folie que demeurer sceptique devant les promesses des lendemains à venir, dont l'avènement est d'autant plus proche que notre juste combat demeure plus résolu.

Charles PALANT

secrétaire général
du M.R.A.P.

NOTRE NOUVELLE ADRESSE : 120, RUE SAINT-DENIS

(voir en page 35)

N.-B. — A partir du 1^{er} octobre 1968, les bureaux du M.R.A.P. et de « Droit et Liberté » seront ouverts tous les jours de la semaine (y compris samedi), de 9 h à 18 h 30 sans interruption.



Elie Kagan



Elie Kagan

La libération de l'ex-général Salan (à gauche) a été le prix du ralliement de l'opposition nationale lors des événements de mai-juin. Tixier-Vignancour fut l'intermédiaire. La xénophobie qui se manifesta à l'époque aida beaucoup à faire accepter ce ralliement par la clientèle fasciste de l'ancien ministre de Pétain.

LE DROIT D'ÊTRE ÉTRANGER

Deux cents expulsions au moins depuis mai. Mais les grèves ont mis à l'ordre du jour l'égalité des travailleurs immigrés.

SORTANT du métro Odéon, mardi vers 23 heures, des C.R.S., après m'avoir demandé mes papiers m'ont fait monter dans un car. Pendant une heure, nous sommes restés à une douzaine, dans le véhicule, tandis que les policiers se moquaient de nous (...)

« On nous a ensuite conduits à la Cité pour changer de car. En descendant du premier, un policier nous donnait un coup de poing dans le dos ou dans le ventre. Je dois reconnaître que ce fut la seule brutalité.

« En arrivant, vers 3 heures du matin à Vincennes, j'ai eu l'impression qu'il y avait là

plusieurs centaines de personnes. On a séparé les étrangers des français (...) On nous a interrogés sur notre identité et sur les circonstances de l'arrestation. Mais jamais, à aucun moment, on ne m'a posé de questions sur les manifestations, sur mon éventuelle participation, sur les problèmes universitaires ou politiques (...) On nous a interdit de téléphoner à nos ambassades ou à nos familles. Vers 19 heures, mercredi, on nous a donné un sandwich et placés par groupes d'une centaine dans des cages grillagées. Nous avons ainsi attendu jusqu'à jeudi à la même heure avec un morceau de pain pour tout viatique.

UNE LÉGISLATION NÉCESSAIRE

A la veille des élections législatives, le M.R.A.P. avait adressé aux candidats une proposition de loi tendant à soumettre à une instance judiciaire les éventuelles mesures d'expulsion des étrangers, pour éviter l'arbitraire et permettre aux intéressés de se défendre avec toutes les garanties.

Ce texte vient d'être déposé à l'Assemblée nationale par trois députés, MM. Michel Durafour, Sanford et Jacques Barrot.

D'autre part, le M.R.A.P., dès la rentrée parlementaire, va demander aux différents groupes de déposer à nouveau les trois propositions de lois contre le racisme qu'il a élaborées il y a déjà dix ans et qui, déposées au cours des trois dernières législatures et approuvées par la Commission de législation, n'ont pas été inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée.

« De là nous avons été conduits à la préfecture de police (...) Jamais mon identité n'a été vérifiée auprès de l'ambassade ou des parents et amis dont j'avais donné l'adresse.

« Vendredi en fin de matinée, on m'a enfin remis un arrêté d'expulsion, où il est écrit que « vu les renseignements recueillis, la présence « de l'étranger sus-désigné sur le territoire « français est de nature à compromettre l'ordre « public. »

Un tel témoignage, publié dans la presse (1) illustre l'arbitraire qui a marqué les expulsions d'étrangers depuis le début juin. On pourrait en citer beaucoup d'autres. Si les circonstances varient dans le détail, dans tous les cas, l'arbitraire demeure.

Quelques heures

Le journaliste américain Schofield Coryell — qui collabora maintes fois à *Droit & Liberté* — reçoit un jour d'août la visite d'un inspecteur qui lui demande de venir à la préfecture de police. Il est gardé deux jours, sa femme étant autorisée à venir le voir quelques heures. On le reconduit ensuite chez lui afin de prendre une valise, puis à l'avion pour New York. Aucun motif ne lui est donné pour justifier ces mesures.

Un ouvrier italien de 50 ans, M. Francesco Lanzini, en France depuis 15 ans, reçoit, pendant les bagarres de mai une grenade en plein visage, alors qu'il rangeait sa voiture. Après sa sortie de l'hôpital, un commissaire lui rend visite, lui retire ses papiers qui lui seront rendus, dit-il, le lendemain, à la préfecture de police. Là on lui notifie l'arrêté d'expulsion. Il n'est autorisé à prévenir ni le consul, ni son épouse.

Un médecin d'Alès d'origine espagnole, le Dr Fernandez, est interpellé un jour dans la rue, et un arrêté d'expulsion lui est immédiatement signifié. Marié à une française et naturalisé, la nationalité française lui avait été retirée sans qu'il le sache, il y a un an. C'est à la frontière d'Espagne que les autorités ont décidé finalement de conduire cet antifranquiste, fils d'un officier de l'armée républicaine espagnole réfugié dans notre pays. Etc.

Combien d'expulsions ont eu lieu? Le dernier chiffre global publié le 19 juin était de 161. Mais d'autres, connues, se sont produites depuis, sans parler de celles qu'on ignore. Selon certaines informations, ces opérations se poursuivraient encore actuellement. Parmi les victimes, de nombreuses nationalités sont représentées : Algériens, Sud-Américains, Africains, Israéliens, Allemands, Belges, Anglais. Les étudiants sont nombreux, mais ils ne sont pas seuls. Les peintres Julio Le Parc et Hugo Demarco, de nationalité argentine, arrêtés sur l'autoroute de l'Ouest le jour où se déroulaient les bagarres de Flins ont été expulsés en même temps qu'un peintre costaricain, Rodriguez Abaja, et deux peintres tunisiers, Lucien Taieb et Jean-Ange Msika. (2).

(1) *Le Monde*, 21 juin 1968.

(2) La présence de peintres étrangers dans notre pays est une longue tradition qui l'honore. Julio Le Parc, qui fait partie du comité directeur du Salon de mai, avait représenté la France à la dernière biennale de Venise, dont il avait reçu le premier prix.



Associated press

Les derniers membres de l'O.A.S. emprisonnés ont été récemment libérés et amnistiés. Les membres de l'O.A.S. étaient spécialistes du plastic et du poignard. Ils portent la responsabilité de milliers de crimes.

LE RETOUR DE L'O.A.S.

JE suis le chef de l'O.A.S. Ma responsabilité est toute entière, je la revendique ». Ainsi parlait l'ex-général Raoul Salan, le 16 mai 1962, devant le Haut Tribunal militaire. La phrase « sonnant » bien, elle fit frémir M^e Tixier-Vignancour et quelques autres. Mais il y avait au-delà des mots cette terrible réalité :

2 546 attentats individuels, 506 attentats collectifs, 12 299 attentats au plastic ou explosifs divers, 1 622 tués, 4 062 blessés, 4 milliards 101 millions d'anciens francs volés (bilan établi à la date du 19 février 1962, mais la passion meurtrière de l'O.A.S. allait continuer à ravager l'Algérie et la France).

Pour le seul département de la Seine, entre le 22 avril 1961 et le 27 avril 1962, 415 attentats avaient été perpétrés, faisant 7 morts et 240 blessés dont 20 grièvement.

Le Haut Tribunal accorda au général le bénéfice de circonstances atténuantes.

Raoul Salan est libre aujourd'hui, tout comme Georges Bidault, Antoine Argoud, Gilles Buscia, Jean-Marie Curutchet, Pierre Sergent, Jean-Jacques Susini, etc.

La libération des gens de l'O.A.S. est intervenue au moment même où la France connaissait une crise sociale profonde, au moment aussi où la violence était organisée sur une grande échelle. Il fut donc loisible à certains d'entre eux de commencer à « dire leur mot » de concert avec les membres d'*Occident*, cette organisation fasciste para-militaire dont les pouvoirs publics affirment qu'elle ne présente aucun danger pour la sécurité des personnes.

Les membres d'*Occident* ont la matraque facile et leurs slogans sont ceux-là mêmes qu'on entendait en France en 1934 : « A bas le bolchevisme! », « A bas la démocratie! », « A bas les juifs! ».

Ils ont toujours affirmé exécuter le chef de l'Etat mais, le 30 mai

dernier, entre la Concorde et l'Etoile, ils étaient nombreux à crier : « La France aux Français! », « Cohn-Bendit à Dachau! », « Mendès-France au crématoire! ».

M^e Tixier-Vignancour avait reçu entretiens l'assurance que Raoul Salan serait libéré (l'avocat n'avait d'ailleurs pas fait acte d'opposition aux élections cette fois).

Le 30 mai précisément, pour répondre à la situation créée par le mouvement revendicatif, le général de Gaulle avait appelé à « l'action civique ».

Retrouvailles

Beaucoup, de toute évidence, ont interprété la déclaration du chef de l'Etat comme un appel à la violence. Le mois de juin a été fertile en incidents de toutes sortes : à Arras, un jeune homme a été assassiné de sang-froid par des ennemis politiques; à La Rochelle, à la suite d'une dispute politique, un commando a organisé une expédition punitive contre les habitants d'un immeuble (une vieille femme fut atteinte d'une balle à la tête); à Clichy-Levallois, un commando électoral d'une vingtaine d'hommes a agressé, à l'intérieur même des installations de la S.N.C.F., une équipe de cheminots. Le bilan des attentats, individuels ou collectifs, serait long à dresser.

On assiste depuis quelque temps au renforcement, aux retrouvailles de tout ce que la France compte de racistes, de xénophobes, d'ennemis de la démocratie : les querelles de familles sont oubliées.

L'amnistie accordée aux membres de l'O.A.S. est un aspect non négligeable des dangers qui menacent la démocratie.

Jacques TENESSI

Ont également été expulsés des travailleurs qui avaient pris part aux grèves ou aux manifestations, deux Espagnols chez Citroën, un Espagnol à Oyonnax, 35 immigrés de nationalités diverses à Lyon.

On ne peut pas croire que ces étrangers, même s'ils sont quelques centaines, même s'ils avaient tous participé aux manifestations, violentes ou non, du mois de mai, aient joué un rôle déterminant dans les événements que nous venons de vivre. Pas davantage que leur départ contribuera si peu que ce soit à la solution des problèmes universitaires et sociaux.

L'ordonnance du 2 novembre 1945 et le décret du 18 mars 1946 sur lesquels se base l'action du ministre de l'Intérieur, autorisent l'expulsion d'un étranger quand sa présence constitue une menace pour l'ordre public ou le crédit public. Etait-ce le cas pour les personnes que nous venons de citer? Et si

certaines d'entre elles avaient vraiment commis des délits, ne pouvait-on pas les condamner sans recourir à la sanction la plus extrême?

De plus, même lorsque l'expulsion est demandée contre lui, l'ordonnance accorde à l'étranger le droit d'être entendu, seul ou assisté d'un conseil, par une commission spéciale siégeant auprès du préfet. Un procès-verbal enregistrant les explications de l'intéressé est alors transmis, avec l'avis de la commission, au ministre de l'Intérieur qui statue en dernier ressort. Mais cette élémentaire garantie, pour aléatoire qu'elle soit, n'a même pas été prise en considération. Evitant tout débat, empêchant toute défense de la part de ceux qu'il frappait, le ministre n'a retenu de l'ordonnance qu'un petit membre de phrase prévoyant que le passage devant une commission n'est pas obligatoire « en cas d'urgence absolue ».

Ainsi, selon M. Marcellin, il y avait « urgence absolue » pour expulser en juillet des étrangers

rallés au hasard dans la rue, et que l'on n'interrogeait même pas, dont on ne vérifiait même pas l'identité.

Un certain climat

Il apparaît, en fait, que les mesures arbitraires prises contre des étrangers ont une portée dépassant leurs propres personnes. Elles s'inscrivent dans un certain climat que l'on s'est efforcé de créer à la veille des élections et de prolonger ensuite. L'idée que « la main de l'étranger » était à la source de nos malheurs s'intégrait bien dans la psychose de peur répandue à travers le pays. « La France aux Français! » criaient les manifestants du 30 mai aux Champs-Élysées. Et M. Marcellin proclamait à la télévision qu'il fallait sévir contre les étrangers.

Cependant, jour après jour, la presse annonçait les expulsions, échelonnées sur plusieurs semaines. Pour « ressaisir » l'opinion, il fallait





user de tous les moyens possibles : d'aucuns n'ont pas hésité devant le nationalisme et la xénophobie.

Faut-il prendre le métro?

Subsidiairement, les menaces d'expulsion pesant sur les étrangers facilitent l'action poursuivie dans certaines entreprises pour briser le mouvement revendicatif. En mai les travailleurs immigrés, au coude à coude avec leurs camarades français ont participé pleinement aux grèves, à l'occupation des usines et aux manifestations syndicales. De ce fait, leurs revendications, notamment l'égalité des salaires, ont dû être prises en considération,

et les syndicats les ont explicitement soutenues lors des négociations à tous les niveaux avec le gouvernement et le patronat.

Aujourd'hui, la C.G.T. et la C.F.D.T. font état de multiples sanctions contre les dirigeants syndicaux ou les délégués. Bien sûr, les immigrés ne sont pas seuls visés. A Bezons, par exemple, les secrétaires syndicaux de deux entreprises ont été licenciés en même temps, l'un français, l'autre algérien.

Ces mesures, jointes à celles du gouvernement et aux menaces de M. Marcellin posent avec acuité le problème des droits des immigrés en France. En quoi consiste la « stricte neutralité politique » exigée d'eux par le ministre de l'Intérieur? Ne doivent-ils pas lutter



pour de meilleurs salaires? Doivent-ils se taire devant les injustices, les discriminations? A la limite, compte tenu des conditions dans lesquelles se sont produites certaines expulsions, l'étranger peut se demander s'il a le droit, dans certaines circonstances de sortir de chez lui et de prendre le métro...

A part entière

Actuellement, le ministre des Affaires sociales, après de nouvelles rencontres avec les syndicats et le C.N.P.F., élabore une législation sur les libertés syndicales dans l'entreprise. Il est souhaitable qu'à cette occasion soit reconnue aux travailleurs immigrés la qualité de producteurs à part entière. A cela, un préalable : il faut que les licenciements sans préavis, le chantage à la carte de travail et au logement, à quoi s'ajoutent maintenant les expulsions et les mises en résidence forcée, cessent d'être suspendus sur eux comme autant d'épées de Damoclès.

Parallèlement, il faut que soit réglée dans un sens démocratique la question de leur participation à la vie de l'entreprise en supprimant les barrières qui les séparent des autres travailleurs.

Les travailleurs originaires des autres pays du Marché commun viennent d'obtenir, fin juillet, le droit de libre-circulation, l'égalité dans l'embauche, et le droit de diriger des sections syndicales d'entreprises. Mais ils ne peuvent pas accéder à des fonctions syndicales au niveau fédéral ou national. Ils ne peuvent pas davantage être élus aux comités d'entreprises. Les autres travailleurs immigrés, eux, ne possèdent pratiquement aucun droit : pas de responsabilités syndicales, ni vote, ni éligibilité pour les comités d'entreprises; ils ne peuvent être élus délégués du personnel que s'ils bénéficient du statut de « résidents privilégiés » (3).

Les nouvelles dispositions favorables aux originaires du Marché commun, sans donner à ceux-ci les mêmes droits qu'aux Français, vont accroître les inégalités entre les diverses catégories d'immigrés — chaque nationalité présentant une situation particulière en matière de droits civils et sociaux (Sécurité sociale, allocations familiales, etc.).

On ne peut justifier, dans aucun domaine, de telles disparités, du moment que tous les travailleurs, sans distinction d'origine, produisent, perçoivent des salaires, paient impôts et cotisations sociales, les employeurs payant également leur part de la même manière pour tous. Les conditions de travail, la marche de l'entreprise, intéressent les immigrés comme les autres salariés. Les discriminations qui les visent sont d'autant moins admissibles qu'au niveau patronal, rien ne s'oppose à la présence d'étrangers dans les conseils d'administration ou parmi les actionnaires des entreprises françaises.

Louis MOUSCRON.

(3) Ce statut est accordé aux étrangers qui ont séjourné trois ans au moins en France, et qui avaient moins de 35 ans lors de leur arrivée.

POLOGNE : INQUIÉTANTES DISCRIMINATIONS

Des dirigeants dénoncent la suspicion et les mesures arbitraires dirigées contre les juifs. Un profond malaise subsiste.

UNE vive inquiétude continue de régner parmi les juifs de Pologne et à l'étranger — notamment en France — parmi les juifs d'origine polonaise. La campagne déclenchée il y a quelques mois à Varsovie contre le sionisme, débordant bientôt le cadre idéologique, s'est traduite dans bien des cas par des manifestations et des mesures anti-juives. En mars, déjà, le M.R.A.P. avait, lui aussi, exprimé inquiétude et appréhension, déclarant « inadmissible que soit soulignée en trop de circonstances l'origine juive de citoyens polonais, dès lors que leur attitude donne lieu à des critiques ou à des sanctions d'ordre politique... » « Il y a là, soulignait-il, un risque certain de réveiller un courant d'antisémitisme » (1).

Aujourd'hui, les faits sont incontestables. Un débat s'est déroulé à ce sujet en juillet au comité central du Parti Ouvrier Polonais (P.O.U.P.) : en même temps qu'il fait apparaître la volonté de certains dirigeants de redresser la situation, il confirme la gravité de celle-ci.

De façon artificielle

M. Zenon Kliszko, proche collaborateur du président Gomulka, a consacré à ce problème une partie notable de son intervention.

« Dans le processus d'éclaircissement politique engagé par notre Parti, a-t-il déclaré, se sont exprimées des tendances négatives... Dans certaines organisations du Parti, principalement chez les fonctionnaires, on a maintenu de façon artificielle une atmosphère de lutte contre le sionisme. Cette atmosphère, devenue de plus en plus pesante, ne permet pas d'analyser les véritables sources des difficultés actuelles, de discerner les véritables adversaires de notre Parti et du pouvoir populaire, de distinguer les ennemis réels du socialisme, du peuple... »

« On identifie « juif » et « sioniste ». Plus encore, une méfiance critique justifiée dans un cas précis à l'encontre d'un membre du Parti d'origine juive se transforme en une méfiance généralisée. On adopte une attitude trop sévère à l'égard de personnes d'origine juive ayant commis des fautes mineures, fautes qu'on ne relève même pas chez d'autres » (2).

Une conception caricaturale

Quelle est l'ampleur des mesures arbitraires ayant frappé des juifs? Il est actuellement difficile de l'évaluer. M. Wilhelm Bilig, membre suppléant du comité central a, par exemple, affirmé que les changements

de cadres effectués à l'Institut des Recherches atomiques « ne constituent rien d'autre que l'expression d'une conception caricaturale de la lutte contre le sionisme ».

Mais un autre orateur, M. Stanislas Kotcholek, répondant vivement au précédent, s'est employé à atténuer l'importance de ces injustices. « Nous avons écarté du Parti, et licencié, des hommes ayant une attitude anti-parti, a-t-il déclaré : ceux-ci, en perdant de vue leur orientation idéologique, nous ont reproché de nous être laissé guider par l'antisémitisme... Il y a eu des fautes commises, il y en a encore : elles seront corrigées. Mais la politique du Parti, face aux attaques des forces révisionnistes et sionistes, n'était pas erronée ».

Il ne fait pas de doute, cependant, que l'insistance avec laquelle on a placé le sionisme au centre de la campagne idéologique menée depuis mars, a contribué à créer de dramatiques confusions. Cette campagne a trouvé son expression théorique dans un article de M. Andrzej Werblan, publié dans la revue *Miesiecznik Literacki*, jetant la suspicion sur les juifs en tant que tels, en raison de leur origine bourgeoise et du fait que nombre d'entre eux, ayant émigré pour échapper au nazisme, n'ont pas participé à la résistance sur le sol national !

M. Jersy Albrecht, intervenant à son tour dans le débat du comité central, a déclaré sur ce point : « La condamnation du sionisme, expression du nationalisme et du chauvinisme chez les juifs, est compréhensible de la part des communistes. Mais présenter le sionisme comme le danger principal en Pologne crée en réalité dans l'opinion l'idée absurde que la Pologne est dirigée par des sionistes et tend à placer sous l'étiquette sioniste tous les juifs, parmi lesquels se trouvent de bons communistes ayant prouvé par leurs sacrifices leur attachement à la Pologne populaire. »

Quelles ont été les suites de ce débat? Il semble que la nette dénonciation des tendances antisémites par certains dirigeants — alors que d'autres en niaient l'existence ou en réduisaient la portée — ait eu un quelque effet sur l'attitude de la presse et de la radio : la lutte contre le sionisme a cessé d'occuper le premier plan de l'actualité (3). Mais le malaise est loin d'être apaisé. Les sanctions arbitraires, les attaques calomnieuses, les humiliations laissent en effet des traces souvent ineffaçables. Des hommes et des femmes ont perdu leurs fonctions, leur travail : certains, qui voulaient s'expatrier, n'ont pu le faire, dit-on, qu'en demandant un visa pour Israël, et en renonçant à la nationalité polonaise (4).

Des mesures de réparation (5), qu'elles

soient morales, politiques ou matérielles ne suffiront certes pas à rétablir le climat de confiance. Mais il est indispensable, à tout le moins, qu'elles soient prises d'urgence, concrètement et sans réticences. Cela suppose l'annulation des sanctions injustifiées, mais aussi de nouvelles sanctions, frappant, celles-là, tous ceux qui se sont laissé aller à des actes ou à des propos de caractère antijuif. Il y aurait lieu, enfin, de développer une campagne éducative, prolongée contre l'antisémitisme afin d'effacer les séquelles de cette période dramatique comme celle du passé plus lointain.

Des mesures concrètes

Car ce qui s'est produit revêt une particulière gravité dans un pays qui a connu l'institution des ghettos, où, après des siècles de ségrégation, de persécutions et de préjugés, ceux-ci ont reçu, pendant la guerre, le renfort de l'occupant nazi. Après la libération, les dirigeants polonais avaient montré leur volonté de rompre résolument avec ces sombres traditions. Les quelque 25 000 juifs qui restaient dans le pays participaient à toutes les activités nationales : mieux que partout ailleurs, peut-être, les aspirations culturelles, les besoins matériels de cette petite communauté avaient trouvé pleine satisfaction (6). Il est navrant que de telles réalisations soient aujourd'hui ternies ou compromises, et que soit dénaturé si douloureusement l'idéal affirmé d'un régime qui se doit d'assurer la sécurité des personnes, l'égalité, la dignité humaine.

Qu'il soit mis fin à ces méthodes inadmissibles, que le mal soit rapidement réparé, c'est l'intérêt de la Pologne populaire. C'est l'exigence de l'opinion antiraciste.

(1) Voir « Droit et Liberté », n° 272, d'avril 1968.

(2) Cette citation et les suivantes sont extraites du journal polonais de langue yiddish « Folks Stimme » (11 et 13 juillet 1968).

(3) Récemment encore, pourtant, un journal polonais rattachait au sionisme le mouvement de démocratisation en Tchécoslovaquie.

(4) C'est le cas de l'artiste Ida Kaminska, directrice du Théâtre Juif d'Etat.

(5) M. Henri Schafranski, premier secrétaire de la voïvodie de Varsovie a affirmé : « Les changements de cadres intervenus après les événements du mois de mars ont eu lieu dans le feu d'une critique aigüe. Mais toutes les réclamations seront étudiées, et il n'y a aucune raison étayant les craintes d'erreurs ».

(6) Citons en particulier les subventions et le soutien accordés par les pouvoirs publics à l'Association culturelle des juifs polonais, au Théâtre juif d'Etat, à l'Institut historique juif, aux éditions en langue yiddish, diffusées dans le monde entier.

Appelée à 3 heures 30, la police n'est arrivée qu'à 7 heures...

L'ÉTRANGE AGRESSION D'ORLÉANS

DANS la nuit du 15 au 16 juin dernier, une centaine de jeunes nervis, armés de matraques ou de pistolets, encadrés d'adultes, ont attaqué les étudiants présents à la Résidence universitaire d'Orléans, brutalisant, matraquant, saccaquant, volant. Témoin direct et irrécusable, le Recteur de l'Académie d'Orléans, M. Gérard Antoine, aujourd'hui collaborateur du ministre de l'Education nationale, a rédigé un rapport sur les événements, rapport dont nous publions quelques extraits. Ce témoignage dénonce la très grave responsabilité de la police d'Orléans :

« Parmi les faits les plus scandaleux, je relèverai les traitements infligés aux résidents étrangers — Africains et Extrême-Orientaux en particulier. Par exemple un étudiant dahoméen eut l'arcade sourcilière fendue d'un coup de matraque, un jeune diplomate japonais préparant une thèse fut jeté à terre et entraîné par les cheveux sur plusieurs mètres ; un de ses compatriotes, chercheur éminent, fut soulagé de son portefeuille (contenant 600 francs).

« Je suis d'autre part obligé de constater que la police, dont j'ai demandé le concours à Monsieur le préfet vers 3 h 30 du matin (1), n'est arrivée sur les lieux qu'à 7 heures, alors que les agresseurs étaient repartis — sauf une demi-douzaine d'individus restés à l'intérieur de la Bibliothèque centrale.

« Je suis également obligé de signaler que la police n'a pas cru devoir procéder à l'arrestation de ces derniers, ni même me restituer les cartes d'identité volées.

« A l'hôtel de police »

« Mais il y a mieux — ou pis ! Vers midi, j'étais alerté de nouveau. Les éléments du commando demeuré dans la Bibliothèque se renforçaient derechef, tandis qu'un groupe d'étudiants étrangers au campus encourageait les résidents orléanais à une contre-offensive. Je réussis cette fois à convaincre les occupants de la Bibliothèque de vider les lieux. Quelques minutes après leur départ, nous découvrimus l'un d'eux qui s'était endormi dans un recoin et que ses complices avaient oublié. Comme mon secrétaire général lui demandait à quelle adresse il fallait le reconduire, il répondit dans l'innocence du demi-sommeil : « ... à l'hôtel de police ! » Il s'est hélas ! ravisé en chemin.

« Le caractère officiel du présent rapport m'interdit de révéler l'imprudence de l'aveu que m'a fait un autre agresseur. Elle projette sur l'affaire un jour infiniment plus odieux et absurde ! »

L'attaque du campus universitaire était d'ailleurs redoutée depuis plusieurs jours : le bruit avait même couru en ville qu'elle devait avoir lieu dans la nuit du 14 au 15 juin.

L'opération du 16 juin s'est trop « bien » déroulée pour qu'elle soit mise au seul compte d'un groupe d'excités, fussent-ils d'Occident.

(1) Un quart d'heure seulement après l'arrivée des nervis. A Paris, au mois de mai, la police avait été très prompte à répondre à l'appel du Recteur Jean Roche...

BIAFRA : POURQUOI CETTE GUERRE ?

A ce drame atroce, longtemps ignoré, quatre ressorts principaux : les conflits ethniques, les diversités religieuses, la guerre froide, et surtout...le pétrole



U.P.I.



Gilles Caron-Gamma

Au Biafra, les enfants meurent de faim, et les « affreux » organisent la lutte contre le pouvoir nigérien (ici, Rolf Steiner). Ces deux images résument toute l'atroce ambiguïté de ce conflit sans merci.

SIX mille morts par jour ; plus peut-être. La guerre civile nigéro-biafraise est une des plus atroces qui se soient livrées depuis longtemps. Le mot de génocide revient sans cesse sous la plume des témoins et des commentateurs. C'est toute une ethnie, l'ethnie ibo — 8 millions de personnes —, réduite à la famine, qui joue sa survie. La Croix rouge internationale n'a pu ramasser jusqu'à présent que 10 000 tonnes de vivres, alors qu'il en faudrait 30 000 pour donner à chaque Biafrais tout juste de quoi ne pas mourir de faim. Et ces vivres, comme les médicaments, n'arrivent qu'avec difficulté.

L'émotion suscitée par ce drame, pour légitime qu'elle soit, ne doit pas empêcher d'y regarder de plus près. Le président Johnson adjure les pays africains de « tout faire pour empêcher qu'il y ait des victimes civiles », ce qui semble un manque de pudeur certain lorsqu'on pense aux victimes civiles du Vietnam. Le Portugal fasciste, et une vieille connaissance, Otto Skorzeny, ex-colonel Waffen — S.S., aujourd'hui « homme d'affaires » installé à Madrid, sont les principaux pourvoyeurs d'armes de l'armée biafraise ; les cadres de la même armée sont constitués en partie de « Katangais ».

Lorsqu'on y regarde de près donc, on se demande si le malheureux peuple ibo n'est pas la victime d'une énorme machination, d'un complot entre grands rapaces où il a joué le rôle d'appât. D'autant que derrière tout cela, il y a le pétrole. Et que là où est le pétrole, les grands rapaces ne sont pas loin.

La Grande-Bretagne soutient le Pouvoir central : c'est qu'elle est partie prenante dans l'affaire : le pays reste dominé par l'**United Africa Company**, filiale du trust **Unilever**, et par la **Bank of West Africa**, filiale de la banque londonienne **Barclay's**. C'est enfin **Shell-B.P.** qui prit en mains les destinées pétrolières du Nigéria. En soutenant le Pouvoir fédéral nigérien, en lui fournissant des armes pour vaincre la sécession biafraise, ce sont donc ses propres intérêts que défend la Grande-Bretagne.

Contre ce quasi monopole, d'autres puissances sont parties en guerre, par Biafra interposé. Car c'est au Biafra que se trouvent, entre autres, les richesses pétrolières nigériennes. Six compagnies américaines ont investi quelque 150 millions de dollars depuis l'indépendance. A quoi il faut ajouter les 225 millions de dollars que le gouvernement de Washington lui-même a investis dans ce pays. Leur politique de soutien au Biafra est un épisode de leur pénétration dans cette Afrique qui leur échappait jusque dans les années 60. Ce soutien à la sécession biafraise explique, pour une grande part, le soutien inverse qu'apporte l'Union soviétique au Pouvoir central nigérien.

La France a aussi ses intérêts pétroliers au Biafra. Par l'intermédiaire de la **SAFREP**, elle contrôle 5 % de la production pétrolière nigérienne, soit 1,5 million de tonnes par an. A un niveau moindre, l'Allemagne de Bonn et Israël soutiennent le Biafra, tandis que l'Égypte, l'Algérie aident le Pouvoir fédéral, comme d'ailleurs la plupart des pays africains et ceux du Tiers-Monde.

Dans ce contexte planétaire, la guerre civile n'en garde pas moins des caractères propres : le plus dramatique est le fait que les très concrets et très rationnels antagonismes économiques et stratégiques mondiaux ont réveillé l'irrationnel torrent des haines tribales et religieuses.

CINQ QUESTIONS CLÉS

1. comment a commencé le conflit ?

La guerre civile nigéro-biafraise ne se comprend pas bien si l'on ne remonte pas jusqu'à l'origine de l'Etat nigérien. En 1960, la Grande-Bretagne octroie l'indépendance ; en même temps, elle l'organise en donnant au Nigéria une Constitution qui accorde l'importance la plus grande aux particularités ethniques, en réduisant ainsi à l'impuissance le pouvoir fédéral de Lagos. Ainsi l'influence anglaise est-elle préservée.

Le Nigeria est coupé en deux : au nord domine l'ethnie haoussa, nomade et musulmane, gouvernée par des sultans et des potentats locaux, très liés à la Grande-Bretagne. Les Haoussas sont majoritaires (30 millions). Au sud, coupés du nord par la forêt équatoriale, les Ibos forment la seconde ethnie du Nigéria (8 millions). Les Ibos sont une population plus mobile. Animateurs, ils se christianisent facilement quand les Haoussas restent musulmans. La colonisation anglaise s'appuie sur eux : ils émigrent dans tout le Nigeria, où ils sont commerçants, fonctionnaires, etc. Bref, c'est chez eux que se recrute principalement la bourgeoisie nigérienne. Autour de ces deux ethnies principales gravitent de multiples ethnies minoritaires.

Pendant cinq ans, le Nigeria indépendant vivote, écartelé entre ses tendances ethniques. En 1966, un général, Ironsi (un Ibo), prend le pouvoir et décide de faire du Nigeria un Etat unitaire. Aussitôt des troubles éclatent, où certains (à commencer par le journal anglais *l'Observer*) voient la main de la Grande-Bretagne.

Des pogromes éclatent dans tout le pays, où les antagonismes sociaux se mêlent aux fanatismes ethniques et religieux. En mai 1966, 30 000 Ibos sont massacrés dans le Nord par des Haoussas ; le 29 juillet, Ironsi est assassiné ; en septembre, nouveaux pogromes : plusieurs milliers d'Ibos subissent une mort atroce.

Ce fut la panique. Un exode massif

LE NIGERIA

- Créé en 1914 par la Grande-Bretagne : il s'agissait de réunir les diverses possessions du bassin du Niger.
- 965 000 kilomètres carrés, 56 millions d'habitants (l'une des plus fortes densités d'Afrique) répartis en 250 ethnies différentes.
- L'un des pays africains les plus riches : cacao, arachide, caoutchouc, soja, huile de palme, viande et cuir, houille, cuivre, étain. Il produit aussi 90 % du tonnage mondial de columbite (composé de métaux rares, indispensable à la fabrication d'aciers spéciaux) et surtout du pétrole : 30 millions de tonnes par an (il est donc dans les 10 premiers pays producteurs) ; 1,5 milliard de tonnes de réserves.
- Devenu indépendant le 1^{er} octobre 1960, le Nigéria est resté membre du Commonwealth. Il devint fédération de quatre provinces autonomes, plus le territoire fédéral de Lagos.
- En 1967, réforme constitutionnelle : le Nigéria devient confédération de 12 Etats (dont 3 dans la province orientale, l'actuel Biafra). Mais cette réforme, prise quand le pays sombrait dans l'anarchie, n'a jamais pris vraiment corps.

2. quel est le point de vue biafrais ?

On nous accuse d'avoir voulu former un nouveau Katanga. C'est faux : nous avons été contraints à la sécession. L'homme qui a fait le plus pour l'unité nigérienne était un Ibo, Ironsi. Il a été assassiné par les féodaux du Nord et par Gowon qui, aujourd'hui, nous font la guerre.

Nous avons été contraints à la sécession parce que, dans le reste du pays, nos compatriotes ont d'abord été victimes de vexations multiples. « Il y a trop d'Ibos dans le nord » était un leit-motiv. Puis commencèrent les pogromes qui obligèrent les Ibos à revenir en masse dans la province orientale. Près de deux millions de réfugiés arrivèrent en quelques mois. Cela posa des problèmes humains, matériels, alimentaires que seule l'indépendance pouvait nous permettre de résoudre.

Certains pays africains disent que le Biafra est une « création de l'impérialisme ». Mais le gouvernement fédéral est à la solde des Anglais ; il s'appuie sur les féodaux du Nord qui maintiennent le peuple haoussa dans un état de sujétion moyenâgeuse.

3. que disent les dirigeants fédéraux ?

Nous ne menons pas une guerre ethnique ni de génocide. Sur huit millions d'Ibos, six ont rejoint le Biafra. Les deux millions qui sont restés dans les territoires soumis à notre contrôle (dont 20 000 à Lagos) n'ont pas eu à le regretter. De hauts fonction-

naires du gouvernement central sont des Ibos, notamment Philip Asiodu, secrétaire général du ministère de l'Industrie. Lorsque l'armée fédérale a reconquis Enugu, dont les Biafrais avaient fait leur capitale, c'est à un Ibo, Tony Asika, que fut confiée la réorganisation de la vie de la cité. Pas plus qu'il ne s'agit d'une guerre de religion entre chrétiens et musulmans : les dirigeants nigériens sont chrétiens en majorité.

Quant aux milliers de malheureux qui meurent de faim chaque jour, les séparatistes biafrais en sont responsables au premier chef. Lorsqu'ont éclaté les pogromes anti-Ibos de 1966, le gouvernement est intervenu et a ouvert une enquête. Ojukwu, alors gouverneur de la province orientale, a préféré jeter de l'huile sur le feu et appeler tous les Ibos à rejoindre la province que nombre d'entre eux n'avaient jamais vue. Deux millions de réfugiés démunis de tout se trouvèrent concentrés sur un territoire grand comme une province française et déjà surpeuplé. D'où une famine, qui devint dramatique lorsque nos troupes commencèrent à progresser.

Nous ne sommes pas contre les interventions de la Croix-Rouge internationale. Ce que nous exigeons, c'est d'examiner les cargaisons pour nous assurer qu'elles ne comportent pas d'armes.

Il n'est pas question de négocier un compromis avec des sécessionnistes. C'est l'intégrité du territoire qui est en jeu.

4. pourquoi l'Afrique est-elle impuissante ?

L'Organisation de l'Unité africaine (O.U.A.) a tenté de résoudre le problème « en famille », en confrontant Nigériens et Biafrais à Addis-Abéba. En vain.

Les pays africains ne sont d'ailleurs pas tout à fait unanimes : quatre ont reconnu le Biafra : la Côte-d'Ivoire, le Gabon, la Zambie et la Tanzanie (qui est un des pays les plus « progressistes » du continent).

Mais l'hostilité quasi-générale des Africains à la sécession biafraise, vient d'un

point commun à tous les Etats africains : tous sont nés du hasard du découpage colonial ; aucun ne constitue une nation ; les ethnies sont écartelées entre divers pays voisins. Aucun de ces pays n'est à l'abri d'une contestation de frontière ou de la revendication d'une minorité : dans le Biafra lui-même, sur dix millions d'habitants, quatre millions, non-Ibos, auraient pu réclamer demain le droit à l'autodétermination. Cet imbroglio a poussé les pays africains, lorsque s'est formée, en 1963, l'O.U.A. à convenir de ne jamais poser ces problèmes. C'est certainement une preuve de sagesse à court terme mais aussi un facteur de faiblesse paralysante à long terme ; d'où l'impuissance de l'O.U.A. à régler des litiges de ce genre.

5. quelles sont les solutions possibles ?

Dans une situation aussi complexe, il serait absurde et d'ailleurs vain de vouloir proposer des solutions toutes faites. L'écrasement militaire du Biafra, qui paraît probable, ne mettra certainement pas fin au conflit étant donné les intérêts économiques en jeu. On parle de l'organisation de guérillas. Reste le problème humain : des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ibos, qui ne connaissent rien des problèmes du pétrole et de l'O.U.A. vont continuer à mourir de faim si les secours ne s'amplifient pas très vite.

Autonomie ? Fédération ? Changements constitutionnels ? Renforcement du pouvoir central ? Tout dépend évidemment du rapport des forces et de la volonté réelle des parties en présence. Mais une solution définitive ne pourra être trouvée que si les adversaires parviennent à dissocier le problème ethnico-religieux, qui est bien réel, des antagonismes économiques qui l'utilisent à leurs fins ; car, dans la situation actuelle, tout conflit ne profite en fin de compte qu'aux grands intérêts internationaux qui, en dépit de la « décolonisation », demeurent les véritables maîtres du jeu africain.

ÉTATS-UNIS : LES NOIRS SONT SEULS



Pendant que la Convention démocrate fête ses cinquante ans, la police j

bruyamment son candidat, dans les rues avoisantes de la matraque.

Le grand thème électoral n'est pas le Vietnam, mais le problème noir. Aucun des candidats ne le pose dans des termes qui puissent lui rallier les suffrages des ghettos.

VOILA quelques mois, tous les observateurs affirmaient que le thème essentiel de la campagne électorale américaine serait la guerre du Vietnam. N'était-ce pas pour s'opposer à l'engagement croissant des Etats-Unis en Asie du sud-est que le sénateur Mc Carthy porta, en novembre dernier, le premier coup officiel au président Johnson ? Personne ne s'en rendit compte sur le coup et bon nombre de commentateurs mirent sa candidature au simple crédit de l'idéalisme. Ce n'est que plus tard, le 31 mars exactement, qu'on en mesura la portée, lorsque le président Johnson annonça son retrait de la vie publique à la fin de son mandat.

La guerre du Vietnam allait continuer à dominer la vie américaine jusqu'à la convention démocrate de Chicago. C'est à cette occasion que culmina le débat entre « colombes » et partisans de la guerre. Les colombes démocrates perdirent puisqu'elles ne parvinrent pas à imposer leur point de vue dans le programme du parti. Depuis on parle très peu aux Etats-Unis de la guerre du Vietnam. M. Johnson écarté, tout se passe comme si le problème de la guerre revenait au second plan. Tout se passe comme si les Américains reprochaient au président Johnson non de les avoir entraînés dans le conflit mais de n'avoir pas su mener à bien cette entreprise. Mis à part M. George Wallace, l'ancien gouverneur de l'Alabama, les deux principaux candidats à la présidence ne s'étendent guère sur le sujet. Même M. Richard Nixon, plus « faucon » que M. Johnson il y a peu de temps encore, parle de la nécessité de négocier un accord « dans l'honneur ». Quant à M. Hubert Humphrey, sa principale occupation consiste à se désolidariser de M. Johnson sans paraître le renier. Lui aussi parle de paix à sa façon, puisqu'il aime répéter que « la politique de demain ne doit pas être subordonnée à celle d'hier ». Mais ni l'un, ni l'autre ne précisent comment ils entendent en finir avec la guerre. Personne ne

paraît d'ailleurs s'en soucier, pour le moment du moins.

« Le peuple veut l'ordre »

Il n'en va pas de même du thème numéro un de la campagne : le problème racial. La popularité croissante de l'homme qui l'exploite le plus honteusement suffit à prouver combien il obsède les Américains : selon les derniers sondages, M. George Wallace devrait obtenir entre 15 et 20 % des suffrages populaires le 5 novembre prochain. Vu d'Europe, ce pourcentage peut paraître faible. Pour les Etats-Unis, il constitue une sorte de record vu la tradition bi-partite du pays qui a interdit jusqu'à présent à tout tiers-parti de jouer un rôle à l'échelle nationale.

Les thèses de M. George Wallace sont simples : l'Amérique est à la dérive parce qu'elle a trop fait confiance depuis des dizaines d'années à de « prétendues élites », formées de « professeurs, journalistes, religieux, magistrats, politiciens qui prétendent savoir ce qui est bon pour le peuple ». Il faut, pour l'ancien gouverneur raciste, défaire ces « élites qui font le jeu de l'anarchisme » et en revenir au respect de la volonté du peuple, c'est-à-dire « vous et moi ». Cette volonté du peuple est connue : le peuple veut l'ordre et la loi dans les rues, la démocratie au niveau du comté et de l'Etat non plus au niveau national, la fin de « la dictature du gouvernement », une politique d'honneur au Vietnam où on n'écoute pas assez les conseils « de nos vaillants militaires ». De la même façon doit-on aux Etats-Unis écouter davantage les conseils de nos « vaillants policiers » lorsqu'ils recommandent une répression plus grande des troubles provoqués par les « anarchistes », qu'ils soient blancs (c'est-à-dire pacifistes) ou noirs.

Tous les thèmes de l'ultra-conservatisme américain sont réunis : méfiance à l'égard du

pouvoir fédéral, conception restrictive du rôle de l'Etat, exaltation des vertus de la libre entreprise et des vertus de l'individualisme, approbation de la ségrégation, anti-communisme forcené, etc. C'est du Goldwater à la puissance dix.

L'élément nouveau dans sa campagne, c'est l'accueil favorable que Wallace recueille dans de nombreuses villes industrielles du Nord et de l'Est, considérées jusqu'ici comme des bastions démocrates.

Son influence parmi les minorités ethniques blanches est en effet considérable. Cela est vrai particulièrement des émigrés d'Europe centrale, les plus récents et les moins intégrés, qui se sentent menacés et concurrencés par les revendications noires. De très aigus problèmes de coexistence (les Noirs, entassés dans leurs ghettos, s'installent dans les quartiers blancs voisins et envoient leurs enfants dans les écoles de ces quartiers) ajoutent encore à l'antagonisme.

Bien que la plupart des leaders syndicaux — notamment ceux de la puissante centrale A.F.L.-C.I.O. — aient pris position en faveur de M. Humphrey, de nombreux syndiqués ne cachent pas non plus leur sympathie à l'ancien gouverneur de l'Alabama.

Humphrey sur la défensive

Les thèmes dans lesquels se complait le candidat raciste sont également exploités par M. Richard Nixon. Le candidat républicain fait cependant preuve de davantage de pudeur dans sa campagne, parlant surtout par sous-entendus. Tout le monde comprend cependant ses demi-mots mais il donne ainsi un caractère respectable à sa campagne, condition indispensable au maintien de l'unité de son parti. Son co-listier, M. Spiro Agnew, qui s'est rendu célèbre au printemps dernier par une vive altercation avec les dirigeants noirs de Baltimore à qui il reprocha de n'avoir pas

ALLEMAGNE : LE N.P.D. EN MARCHÉ VERS LE BUNDESTAG ?

Adolf von Thadden veut donner au néo-nazisme le visage rassurant de la respectabilité.

SERA-T-IL possible d'entamer une procédure d'interdiction contre le N.P.D., parti nationaliste d'extrême-droite qui groupe en son sein de nombreux nazis ? Lorsqu'en 1969, après les élections législatives, il aura fait son entrée au Bundestag, fort d'une cinquantaine de députés, il sera certainement trop tard.

De nombreux faits viennent attester la vitalité du parti de Von Thadden qui est représenté dans la plupart des parlements régionaux. Il compte désormais quarante mille membres et a enregistré 4 600 nouvelles adhésions au cours des six premiers mois de l'année 1968.

D'après les statistiques du parti, 60 % des adhérents du N.P.D. sont âgés de moins de 40 ans et plus de 30 % de moins de 28 ans : le recrutement s'effectuerait donc dans la génération d'après-guerre. Dans le seul Land de Bavière, le nombre de sections d'arrondissement du N.P.D. est passé de 85 en 1966 à 140 aujourd'hui.

Un parti « acceptable »

Pour organiser la jeunesse, le N.P.D. a créé « l'Association des jeunes nationaux-démocrates » et « l'Association nationale démocratique universitaire ».

Les nombreux rassemblements qui se sont déroulés pendant le mois d'août et en particulier les manifestations organisées à l'occasion de la « Journée des Allemands » le 1^{er} septembre dernier à Berlin-Ouest soulignent l'importance croissante du N.P.D. sur la scène politique de l'Allemagne de l'Ouest. Ainsi, un quart des parlementaires présents à la réunion du « Parlement pour toute l'Allemagne », présidée par M. Lorenz, vice-président chrétien-démocrate du parlement de Berlin-Ouest, étaient des élus du N.P.D.

Leurs thèmes principaux de propagande étaient singulièrement similaires à ceux du Ministre des Réfugiés, M. Von Hassel, qui présidait la cérémonie de clôture de la Journée : « ne pas reconnaître le statu-quo » et ne jamais « renoncer au droit à la patrie ».

Symptomatiques d'un état d'esprit et d'autant plus inquiétantes sont les alliances conclues lors des élections communales de Basse-Saxe entre le N.P.D. d'une part et des candidats de l'Union chrétienne-démocrate (C.D.U.) d'autre part (une alliance a même été conclue entre le N.P.D. et des candidats membres du Parti

socialiste S.P.D.). Bien qu'ils aient été désavoués par leurs partis respectifs, ces alliés occasionnels considèrent-ils comme la *Frankfurter Rundschau*, journal de Francfort, que le N.P.D. « à la base, est déjà acceptable » ?

La proximité des élections législatives auxquelles le N.P.D. consacrera un budget de 10 millions de marks — soit 1 milliard 250 millions d'anciens francs —, contribuera-t-elle à ce que soit engagée une procédure d'interdiction ?

Il semble qu'une forte pression s'exerce déjà dans ce sens sur le gouvernement fédéral si on en juge par les informations dont la *Frankfurter Allgemeine* s'est fait l'écho le 20 septembre dernier : ce journal annonçait en effet que le ministre de l'Intérieur avait préparé une demande d'interdiction qui allait être présentée au cabinet, dont le gouvernement se saisirait lors d'une de ses prochaines séances.

M. Benda, ministre de l'Intérieur C.D.U., qui s'était opposé, en 1965, à la prescription des crimes nazis, a démenti ces informations ; il a cependant reconnu que ses services examinaient dans quelle mesure le N.P.D., par ses statuts, sa composition et les déclarations de son leader, pouvait être taxé de néo-nazisme et tomber ainsi sous le coup de l'article 21 de la Constitution, ce qui permettrait alors d'engager une procédure d'interdiction.

20 % des voix

La xénophobie, la négation des crimes hitlériens envers les juifs, un antisémitisme déguisé, l'affirmation de la supériorité de la race blanche, une démagogie primaire qui grossit ses rangs d'une clientèle déçue (soit l'essentiel des thèmes de l'idéologie nazie) soutiennent pourtant continuellement les manifestations du N.P.D. et les déclarations de ses dirigeants.

M. Von Thadden, conscient du danger, prendra toutes les précautions pour donner au N.P.D. le visage rassurant de la respectabilité, du moins jusqu'aux élections de 1969.

Mais les nombreux Allemands qui, un peu partout, à Berlin, à Hanau, à Hambourg, à Grunberg, où pourtant le N.P.D. avait remporté 20 % des voix aux dernières élections, ont contrecarré avec succès les projets de manifestations du N.P.D., font la démonstration qu'ils ne sont pas, eux, dupes de cette façade.

Marguerite LANGIERT

CURIEUX RÊVES D'ENFANTS

J'ai sous les yeux un petit livre illustré d'apparence anodine et réservé aux enfants de six à huit ans, si j'en juge par la simplicité du texte et la naïveté recherchée du graphisme. Sur la couverture un beau titre : « **Rêves d'enfants** ». A l'intérieur quelques aventures imaginaires d'un héros nommé Petit-Pierre. Et savez-vous à quoi rêve Petit-Pierre... je veux dire quels sont ses cauchemars ? Il est d'abord cow-boy à Canyon-City menacé par « **les féroces Indiens** », « **voleurs et massacreurs** » dont le « **terrible chef** » se nomme **Salkoko** (admirez l'imagination de l'auteur). Petit-Pierre attendra la mort, attaché à un totem, tandis que les « **sauvages** » dansent autour de lui. Il échappera au « **massacre** » (c'est en toutes lettres) grâce aux bons cow-boys et son cheval Bobidet. Un peu plus tard, Petit Pierre se retrouve en Afrique, parachuté au milieu d'une « tribu » dont les membres le prennent pour un « **roi descendu du ciel** ». Mais la tribu voisine est peuplée d'anthropophages qui surgissent, horribles... « **Armés de coutelas et de fourchettes, ils se réjouissent déjà à la pensée de dévorer Petit-Pierre** »... Comme ils ne pourront pas le manger, « **les sauvages ne peuvent que se mordre les doigts de rage** », etc.

Il y a des lois en France, et rigoureuses, sur les publications destinées à la jeunesse. Ce livre est pourtant édité sous l'égide des Editions Touret, à La Châtre, et imprimé en Italie, comme, hélas, de nombreux ouvrages du même acabit. Il ne comporte aucun nom d'auteur, mais il est livré, tout cru, aux parents naïfs qui croient faire plaisir à leurs enfants ou petits neveux. On le trouve facilement en librairie... Que ferait-on d'un confiseur qui vendrait des bonbons à l'arsenic ?

Oncle Tom.

Antisémitisme

« La pensée juive est en marche dans le monde en épousant partout les formes qui lui permettent de violer les jeunes consciences. »

M. Malek Bennabi « explique » ainsi à ses lecteurs les événements qui se sont déroulés en France au mois de mai dernier : « *En tant qu'Arabe, je constate qu'il s'agit du contentieux que le Sionisme est en train de régler avec de Gaulle à cause de sa politique arabe avant et après le 5 juin 1967!* »

« *Il faut voir, écrit-il, comment l'esprit juif parvient (avec les mêmes moyens et n'importe où, n'importe quand) à déclencher un cataclysme pour imposer au monde une dictature juive dont le sionisme n'est qu'un simple aspect, un simple préambule.* »

Cela était déjà contenu dans les *Protocoles des Sages de Sion* auxquels M. Bennabi se réfère d'ailleurs.

Puisant dans ces eaux sales, il parle de « *la psychologie du juif* », du « *caractère du juif* », de « *la nature biologique du juif* » pour tirer ce qu'il affirme être « *la leçon des événements* ».

« *Dans le combat révolutionnaire que livre la nation arabe contre l'impérialisme-sionisme, Malek Bennabi est sans nul doute la figure de proue derrière laquelle se regroupent les intellectuels engagés d'Algérie* », prétend le présentateur de l'article. Mais ces intellectuels savent, eux, malgré la démagogie dont fait montre aujourd'hui *La Nation européenne*, que M. Jean Thiriart, directeur de la publication, était « *correspondant* » de l'O.A.S. au moment où l'Algérie était plus que jamais mise à feu et à sang.

Quant aux travailleurs algériens immigrés en France, ils

donnent au mouvement revendicatif de mai une toute autre signification que M. Bennabi...

Analphabétisme

L'U.N.E.S.C.O. a célébré le 8 septembre dernier la deuxième Journée internationale de l'alphabétisation.

A cette occasion, M. René Maheu, directeur général de l'Organisation, a indiqué : « *En 1950, sur 1 579 millions d'adultes, on comptait 700 millions d'illettrés. En 1960, on en comptait 740 millions sur 1 881 millions. Si cette progression devait continuer, on en compterait, en 1970, 810 millions. (...) Une tâche immense reste à accomplir, elle est urgente et elle est d'autant plus impérative qu'elle est réalisable.* »

En France, plusieurs dizaines de personnalités ont appelé à développer l'alphabétisation des travailleurs immigrés. « *Il dépend de tous ceux qui ont locaux, argent, idées, pouvoir de décision, moyens d'action, possibilités de faire entendre leur voix, que les efforts déjà entrepris pour l'alphabétisation et la pro-*

motion des migrants puissent être poursuivis, amplifiés, rendus plus efficaces; que la France, enfin, devienne réellement ce pays d'accueil, où les étrangers qui viennent nous enrichir de leur travail mais aussi de leur culture, accéderont à une promotion humaine et professionnelle utile au développement de leur propre pays », déclarent les signataires, qui précisent : « *L'U.N.E.S.C.O. en créant cette journée pensait aux problèmes du Tiers-Monde... Est-ce une raison pour se désintéresser de l'analphabète qui est à notre porte? Que ferez-vous tout à l'heure pour ce Malien qui charge les poubelles, ce maçon portugais, ce terrassier algérien?* »

Parmi les signataires de cet appel, on relève les noms de Mme Romain Rolland, de MM. Jean Fernand-Laurent, délégué de la France auprès de l'U.N.E.S.C.O.; René Cassin, membre de l'Institut; Mgr Marty, archevêque de Paris; le pasteur Jacques Beaumont; MM. Augarde, Paul Bacon, François Billoux, Robert Buron, anciens ministres; les professeurs Paul Chauchard, Laurent Schwartz; Pierre Paraf, président du M.R.A.P.; Max-Pol Fouchet, Vercors, Georges Auric.



Ce dessin, paru dans le *London Daily Mirror*, illustre assez bien la « politique de paix » pratiquée par les dirigeants des Etats-Unis : le « rameau d'olivier » du président Johnson porte de bien étranges feuilles. La délégation générale de la République démocratique du Viêt-nam à Paris nous indique les produits ou matériels dont le peuple du Viêt-nam a actuellement besoin : médicaments, matériel médical, vêtements, articles scolaires, articles pour imprimerie, etc. Nos lecteurs peuvent se mettre en rapport avec nous pour faire parvenir ce qu'ils pourraient.

en bref...

— Le journal algérois *Al Moudjahid* explique ainsi l'absence officielle de l'Algérie au Festival mondial de la Jeunesse : « *Le drapeau sioniste flotte sur le Festival* ». Des Palestiniens, des Israéliens ont participé au rassemblement de Sofia. Et aussi des Algériens.

— Des étudiants, des professeurs ont été condamnés à de lourdes peines de prison par la Cour de Sûreté de Tunis. Ils étaient accusés de complot contre le régime. Mais de nombreuses personnalités, juristes ou spécialistes du Tiers-Monde, ont dénoncé le procès de Tunis comme une « *parodie de justice* ».

— Au deuxième tour des élections sénatoriales, à la Guadeloupe : l'un des élus est un progressiste, l'autre appartient à la majorité.

— Dès l'hospitalisation du docteur Salazar, qui régnait en dictateur sur le Portugal depuis plusieurs décennies, la lutte pour la succession était ouverte à Lisbonne. A tel point qu'on faisait savoir officiellement dans la capitale que le président Americo Thomaz et le Conseil d'Etat avaient désigné un successeur au docteur Salazar « *pour apaiser la nervosité* » qui se manifestait « *dans les milieux officiels* »...



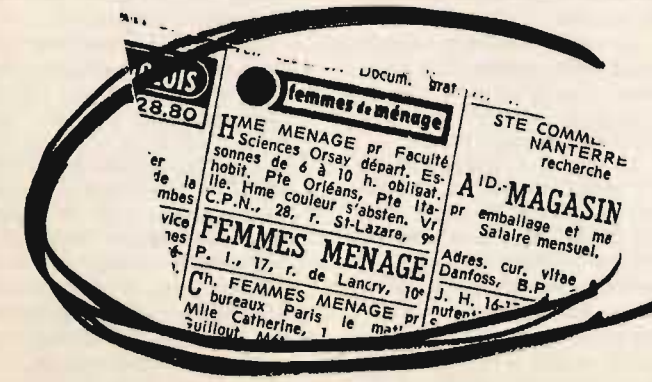
Rue Saint-Dominique, à Paris, en septembre 1968...

— Le compositeur Nikis Théodorakis a été déporté dans un petit village de montagne. Nikis Théodorakis avait été emprisonné puis assigné à résidence à Athènes. Dans la capitale grecque, on indique qu'il sera interdit de s'abstenir au prochain référendum.

— Estimant qu'il « *glorifie la guerre que les Etats-Unis font au peuple vietnamien* », des manifestants ont protesté contre la projection du film américain « *Les bérets verts* ».

— L'Assemblée Générale des étudiants d'histoire de la Sorbonne a demandé « *la liberté pour tous les groupes politiques de la Sorbonne à l'exception de ceux à caractère raciste ou xénophobe* ».

— Le professeur Laurent Schwartz nous communique une lettre d'injures qu'il a reçue, et qui promet aux juifs de nouveaux massacres : « *Quels Dachau vous vous préparez... Quels bûchers vous êtes en train d'amasser!* », etc. Evidemment, la lettre est anonyme.



Cette annonce « *Hme couleur s'absten.* », a paru dans *Le Parisien Libéré* (9 septembre 1968). Elle se passe de commentaires.

DRUIT ET LIBERTÉ — N° 275 — SEPTEMBRE-OCTOBRE 1968

Moyen-Orient

« *La victoire n'est pas la paix* », notait il y a peu, un journaliste libanais. Chaque jour qui passe confirme la justesse de cette appréciation. La situation au Moyen-Orient n'avait jamais été aussi lourde de menaces depuis la proclamation du cessez-le-feu de 1967.

En réponse aux raids de représailles israéliens, les organisations palestiniennes ont pris la grave décision de s'attaquer désormais aux populations civiles : ainsi le 5 septembre, un attentat en plein centre de Tel Aviv a fait un mort et soixante-douze blessés, provoquant une « *chasse à l'Arabe* » dans le quartier de Jaffa. Ainsi était illustré l'inanité d'une politique de force.

Le 16 septembre, le colonel Nasser indiquait que la phase de la résistance était dépassée et qu'on passait à celle de la riposte; le surlendemain, M. Levi

Eshkol déclarait : « *Notre guerre de libération, commencée en 1948, n'est pas encore terminée.* »

L'épilogue de l'affaire du Boeing israélien dérouté sur Alger avait fait naître quelque espoir de détente dans l'opinion. Mais les accrochages entre Israéliens et Palestiniens se font plus meurtriers (le 20 septembre, six Israéliens et cinq Arabes étaient tués); les incidents aux frontières provisoires se multiplient.

De part et d'autre, on continue à professer une volonté de recherche d'une solution politique.

Mais on voit mal actuellement ce qui pourrait relancer la mission Jarring sinon une pression de l'opinion internationale.

Tchécoslovaquie

L'occupation de la Tchécoslovaquie a été diversement appréciée dans le monde.

La presse internationale a largement commenté les événements condamnant l'intervention soviétique, la justifiant parfois.

Mais d'intolérables « argu-



Indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'Afrique

Pour la première fois une publication entreprend de faire le point sur l'ensemble du continent. Quarante journalistes spécialisés étudient depuis le début de l'année la situation politique, économique, sociale et culturelle de chaque pays. Documenté et sérieux, vivant et facile à lire, AFRIQUE 67-68 répond à toutes les questions que vous pouvez vous poser. C'est un outil d'information incomparable.

Date de parution : Décembre 1967.

Deux éditions séparées, l'une en Français, l'autre en Anglais : 400 pages, 500 planches en couleurs, format 22 x 28.

Bon à retourner à Jeune Afrique, 51, avenue des Ternes - PARIS-17^e.

Veillez m'abonner à prix réduit à Jeune Afrique (25 semaines à 25 F).

Veillez m'envoyer Afrique 67-68 au prix de prépublication.

10 F pour l'édition française,

25 F pour l'édition anglaise ;

NOM :

ADRESSE :

(Jeune Afrique C.C.P. Paris 166 75 51)

→ ments » ont été avancés parfois pour mettre en cause tel ou tel homme politique.

Ainsi, un M. Korjev a, dans le journal soviétique *Izvestia*, attaqué violemment M. Jiri Hajek, ministre tchécoslovaque des Affaires étrangères, démissionnaire depuis. M. Hajek, affirmait-il, s'était mis « au service de la Gestapo, qui lui sauva la vie, et c'est pourquoi il a changé son nom de Karpeles en celui de Hajek ». L'accusation est d'autant plus grave qu'il paraît bien que M. Hajek fut emprisonné par les nazis de 1939 à 1945.

Mais en accolant le nom juif de Karpeles — que M. Hajek n'a jamais porté — au nom véritable du ministre, M. Korjev ne tentait-il pas de susciter l'antisémitisme ?

M. Kouznetzov, ministre soviétique en mission à Prague, a bien indiqué que le commentateur de M. Korjev était dû à une erreur d'information. Mais une sanction a-t-elle été prise à l'encontre du diffamateur ?

Afrique

L'Afrique va compter deux nouveaux Etats indépendants, la Guinée espagnole et le Swaziland.

Le Swaziland, grand comme un département français, est enclavé dans la frontière entre l'Afrique du Sud et le Mozambique. C'est un pays riche : céréales, fruits, canne à sucre, fer, amiante.

La Guinée espagnole, un peu plus grande, compte deux territoires, Rio Munis sur le continent, entre Cameroun et Gabon, Fernando Po dans l'océan.

De ces deux indépendances, il y aurait beaucoup à dire. Le Swaziland, étant donné sa position géographique et sa richesse, ne peut quitter l'orbite anglaise que pour rejoindre celle de la raciste Afrique du Sud. Le roi Sobhura II y semble prêt, semblable en cela à la plupart des chefs coutumiers d'Afrique du Sud, favorables à l'apartheid qui, en freinant l'évolution des

populations noires, sauvegarde leur puissance féodale.

Quant à la Guinée, l'Espagne lui octroie, en même temps que l'indépendance, une constitution qui peut favoriser la séparation des deux territoires et qui sauvegarde les intérêts des monopoles espagnols du cacao et du café. De futurs conflits tribaux sont en germe dans cette constitution : cette « indépendance » va rapporter à l'Espagne plus qu'elle ne lui coûte. Affaire à suivre.

Amérique latine

Marches de la faim, grèves générales, agitation universitaire, action de guerilleros, positions militantes d'un clergé progressiste, répression militaire et policière illustrent aujourd'hui la situation politique de nombreux pays d'Amérique latine.

L'analyse de ces pays fait apparaître que l'importance des troubles est pratiquement proportionnelle à l'importance numérique d'une population autochtone, indienne en l'occurrence, qui a conservé ses formes propres d'organisation sociale. Ainsi les Indiens constituent 70,77 % de la population de la Bolivie, 41,68 % de celle du Guatemala, 33,65 % de celle du Pérou, 40,39 % de celle de l'Equateur.

Si dans les pays où ils constituent sinon la majorité, du moins une forte minorité, les Indiens commencent à renforcer leur lutte contre le système qui les opprime, ailleurs comme au Brésil, ils sont purement et simplement anéantis par bombardement ou inoculation de maladies contagieuses : il s'agissait de récupérer leurs terres désormais « innocentes », et c'était le service de protection des Indiens lui-même qui se chargeait de l'extermination, avant le scandale (qui d'ailleurs a fait long feu) du printemps dernier.



IL Y A QUINZE ANS LES ROSENBERG

SOUVENONS-NOUS ! Il y a quinze ans, le 19 juin 1953, à la prison de Sing-Sing, un peu après huit heures du soir Julius et Ethel Rosenberg mouraient l'un après l'autre sur la chaise électrique.

Il ne suffit pas de dire qu'ils étaient innocents, que leur

condamnation reposait sur les

preuves qui, selon le mot de Julius Rosenberg, n'auraient pas suffi à faire condamner un pickpocket. Il ne furent pas seulement les victimes d'une condamnation inique. Ils ont été de véritables héros, que toute l'humanité se doit d'honorer, car il ne tenait qu'à eux d'éviter la mort. Il leur aurait suffi pour cela de se reconnaître coupables. Ils ne sont pas morts pour le crime qui leur a été injustement reproché, mais parce qu'ils n'ont pas voulu l'avouer. Ils sont morts pour la vérité. Ils sont morts dans un combat contre le mensonge qui empoisonne la nation américaine. De l'assassinat du président Kennedy à celui de Martin Luther King, en passant par les horreurs de la guerre du Vietnam, par les interventions au Guatemala, à Saint-Domingue et en Grèce, nous avons vu, depuis quinze ans, où le mépris systématique de la vérité, où l'exploitation cynique du mensonge peuvent conduire un grand peuple. Ils sont morts pour que leur patrie, les Etats-Unis, s'arrachent à cette ornière.

Rappelons en quelques mots les faits. En 1950 nous sommes en pleine guerre de Corée. En septembre 1949 a éclaté

par
Jacques MADAULE

la première bombe atomique soviétique. Dès lors les Américains ne possèdent plus le monopole de cette arme absolue. C'est là une prodigieuse révolution dans l'équilibre des forces mondiales. Les autorités américaines ne peuvent pas admettre que le régime soviétique ait été capable de mettre sur pied par ses propres moyens la bombe atomique. Ce serait reconnaître au système socialiste une efficacité dans le domaine de la recherche fondamentale et de l'équipement industriel de pointe que l'on ne peut absolument pas lui concéder sans porter un coup mortel à la propagande

anticommuniste dont on nourrit le peuple américain depuis des années.

Il faut donc que les Etats-Unis aient été trahis, que le secret de la bombe ait été livré à l'U.R.S.S. par des espions. Nous sommes à l'époque où le sénateur Mac Carthy (pas celui d'aujourd'hui, mais un autre, qui n'a rien de commun avec lui que le nom, et qui est mort depuis longtemps) fait régner sur les Etats-Unis une véritable terreur. Tout cela crée le climat dans lequel les Rosenberg vont être accusés, condamnés, exécutés. Au printemps de 1950 la presse américaine est pleine d'articles sur les « espions atomiques » Klaus Fuchs et Harry Gold. En février le F.B.I. interroge un mécanicien de Los Alamos, David Greenglass, frère d'Ethel Rosenberg, sur le vol d'une petite quantité d'uranium. On a découvert chez Greenglass quelques notes de cours de mathématiques de Julius Rosenberg, qu'il avait rédigées à l'époque où il était étudiant. Au mois de juillet Greenglass met en cause les Rosenberg. Il « avoue » avoir été poussé par sa sœur et son beau-frère à faire de l'espionnage. Cet aveu est considéré par les autorités comme une précieuse collaboration à leurs propres recherches. Il vaudra à Greenglass de n'être condamné qu'à quinze ans de prison avec possibilité de libération conditionnelle après cinq ans.



Sa femme est acquittée. Il y a une autre victime de l'inculpation des Rosenberg, Morton Sobell, ancien condisciple de Julius Rosenberg, qui sera condamné à trente ans de prison et qui, à l'heure où j'écris, est toujours en prison.

Condamnés à mort le 5 avril 1951 par le juge Kaufman, les Rosenberg ne seront exécutés que plus de deux ans après, lorsque toute l'interminable procédure des appels aura été épuisée en vain et que le président Eisenhower aura refusé la grâce. Mais, jusqu'à la dernière minute, les autorités espèrent que les Rosenberg se décideront à l'aveu. Ils n'ont rien dit parce qu'ils n'avaient rien à dire. Mais leur correspondance témoigne pour eux. Je veux dire qu'elle n'est pas simplement l'expression d'innocents quelconques, injustement condamnés, mais d'un homme et d'une femme que soutient le plus noble idéal et qui sont morts pour cet idéal. Il convient d'associer à leur mémoire celle de leur avocat, Emmanuel Bloch. Il n'avait pas été seulement pour eux un avocat, mais un ami. Il a été trouvé mort dans la baignoire le 30 janvier 1954.

En vain le monde entier s'est ému pour les Rosenberg. Les foules manifestaient dans les rues, notamment à Paris, la nuit même de leur mort. Ceux qui ont vécu cette nuit-là avec le peuple de Paris ne l'oublieront jamais. Le pape Pie XII avait demandé au président Eisenhower un geste de clémence. Rien ne put les sauver. On leur offrait une alternative : l'aveu ou la mort. Ils avaient choisi la mort. Leur destin était donc scellé.

Mais ce que nous devons comprendre, nous, c'est que le sacrifice des Rosenberg ne doit pas être vain. Ils sont morts pour être demeurés fidèles à un idéal de justice et de vérité. Ils sont morts comme l'Antigone de Sophocle parce qu'ils mettaient au-dessus des lois écrites les lois non-écrites. Ils sont morts aussi — et l'on se doit ici de le rappeler — parce qu'ils étaient juifs, suspects en tant que tels, comme autrefois chez nous Dreyfus. Certes, on les a fait condamner par un juge juif, et cela jette une clarté sinistre sur la situation véritable du judaïsme américain. « Nous sommes les premières victimes du fascisme américain », écrivait Ethel Rosenberg au moment de mourir. C'est à nous qu'il appartient de barrer la route à ce fascisme-là et à tous les autres. Ainsi seulement nous honorerons comme il convient la mémoire des Rosenberg. Ainsi nous contribuerons à libérer Morton Sobell, emprisonné depuis quinze ans.

Souvenons-nous de Julius et d'Ethel Rosenberg qui sont morts en héros pour que l'humanité connaisse enfin des jours meilleurs !



L'hommage de Pablo Picasso à Ethel et Julius Rosenberg.

COMMENT ILS FURENT ASSASSINÉS

Emmanuel Bloch, avocat des Rosenberg, devint leur meilleur ami. Il fut le principal soutien des enfants Michael et Robby dans la terrible épreuve qui les frappa.



DES États-Unis partirent au cours de l'été 1952 les comptes-rendus sténographiques du procès Rosenberg. Il y en eut trois pour l'Angleterre, deux pour l'Italie et trois pour la France. Des Américains en envoyèrent à leurs amis européens. L'affaire Rosenberg prenait une dimension mondiale. Elle allait soulever l'opinion et créer des manifestations dans un grand nombre de pays. Des comités pour la défense des Rosenberg seraient fondés presque simultanément à Londres, à Paris, puis à Rome, à Vienne, à Copenhague, à Genève et à Lausanne.

Devant le tribunal fédéral du district sud de New York, les Rosenberg avaient été condamnés à la chaise électrique sous l'inculpation d'avoir « conspiré en vue de transmettre des secrets atomiques à l'U.R.S.S. » Au mois de mai 1951, Ethel Rosenberg déclarait à la presse : « *Mon mari et moi nous avons toujours affirmé et affirmerons toujours notre innocence. Nous sommes victimes du type le plus flagrant d'opération politique qu'on n'ait jamais vu en Amérique.* »

Chassé de son emploi

Qui étaient les Rosenberg ? Comment le drame a-t-il éclaté dans leur vie ? Ils étaient nés à New York, enfants de juifs émigrés qui s'étaient installés dans les bas quartiers de l'East Side River. En dépit de l'extrême pauvreté de leurs familles, ils avaient réussi, l'un à obtenir son diplôme d'ingénieur électricien, l'autre à économiser sur son maigre salaire de dactylo le prix de ses leçons de chant. Ils se rencontrèrent au bal annuel du syndicat des gens de mer où Ethel devait chanter. Elle était prise de trac. Julius lui proposa de l'emmener dans un coin écarté où elle chanterait pour lui seul avant de monter sur la scène. Réconfortée par ses éloges, elle perdit toute son appréhension.

En septembre 1939, ce fut le mariage et Julius entra en 1940 comme ingénieur civil au corps des transmissions. En 1942, il est promu assistant-ingénieur. Enfin Ethel et lui vont pouvoir s'acheter un appartement à Knickerbocker Village, groupe d'immeubles habités par des employés, des petits commerçants, des ouvriers qualifiés, des intellectuels. Deux enfants viendront au monde, Michael et Robby. La famille est très unie. « *Je crois que je suis une bonne mère* », racontera une voisine. « *mais jamais je n'ai connu de patience comparable à celle d'Ethel.* »

En mars 1945, Julius est chassé de son emploi, taxé de communisme, ce qui n'a jamais pu être prouvé. Après de nombreuses difficultés, il fonde un atelier de mécanique avec les frères de sa femme, Bernard et David Greenglass. Le cadet, David,

SI NOUS MOURONS

par
Ethel ROSENBERG

Ethel et Julius formaient un couple exemplaire : en témoignent les lettres qu'ils échangeaient (« **Lettres de la maison de la mort** », Gallimard).

Dans sa prison, quelque temps avant le supplice, Ethel écrivit ce poème à ses fils. C'était aussi un message au monde.

Vous saurez un jour, mes fils, vous saurez
Pourquoi nous laissons le chant interrompu,
Le livre ouvert, la besogne inachevée,
Pour reposer sous terre.

Ne pleurez plus, mes fils, ne pleurez plus.
Pourquoi mensonges et souillures inventées de toutes pièces ?
Pourquoi les larmes que nous versons, l'injustice qui nous accable ?
Le monde le saura un jour.

La terre sourira, mes fils, elle sourira,
Et la verdure s'épanouira sur notre tombe.
Les tueries cesseront, le monde connaîtra l'allégresse
Dans la fraternité et la paix.

Travaillez et construisez, mes fils, construisez
Un monument à l'amour et à la joie,
A la dignité humaine, à la foi
Que nous avons conservée **pour vous, mes fils**, pour vous.

harcèle Julius de demandes d'argent. En janvier 1950, Julius lui rachète ses parts. Il s'engage verbalement à lui verser 1 000 dollars. La conclusion de cet accord a été précédée de violentes disputes. David Greenglass avait chargé un avocat d'engager des poursuites contre son beau-frère. Interrogé sur des vols d'uranium à la base de Los Alamos où il avait été mécanicien, David entre, ainsi que sa femme Ruth, dans un état d'agitation extrême. Dans l'après-midi du 15 juin, il est arrêté par quatre agents du F.B.I. qui fouillent méthodiquement son appartement. Le lendemain, il est inculpé d'avoir violé l'acte de 1917 sur l'espionnage.

A 8 heures du matin, ce même jour, Ethel et Julius Rosenberg préparaient leurs enfants pour aller à l'école quand trois hommes de la même équipe qui avait arrêté David Greenglass frappent à leur porte. L'un d'entre eux leur dit : « *Nous aimerions vous poser des questions au sujet de David Greenglass.* » Julius les fait entrer et parle à sa femme. Il s'agissait du plus jeune frère d'Ethel, de son préféré. « *Si Davy a des embêtements et si tu peux l'aider, parle à ces hommes* », lui dit-elle.

Julius les suit à leur bureau. Il savait que son beau-frère, au temps où il était affecté spécial à l'usine atomique de Los Alamos, avait eu des ennuis dont il ignorait la nature. Après l'avoir questionné assez vive-

ment sur David, l'un des agents lui déclare brusquement : « *Votre beau-frère dit qu'il a donné des renseignements secrets à l'Union Soviétique et que c'est vous qui lui avez dit de le faire.* » Julius bondit et crie : « *Amenez-le ici et laissez-le me le dire en pleine figure.* » Refus de la confrontation. Julius trouve un avocat qui par la suite deviendra son ami dévoué : Emmanuel Bloch. Il apprend que Ruth Greenglass fait de fréquentes visites au F.B.I. et que David est en conférence presque quotidienne avec eux. L'avocat choisi par David, John Rogge, a rompu quelques années auparavant avec le communisme et coopère avec le comité d'enquête sur les activités anti-américaines du sénateur Mac Carthy.

Une sévérité sans précédent.

Le 17 juillet 1950, Julius Rosenberg est arrêté. Le 12 août, Ethel est convoquée devant le grand jury. Après une déposition où elle nie le bien-fondé des accusations de son frère, elle est arrêtée à son tour lorsqu'elle descendait les marches du tribunal. Puis c'est le procès et la condamnation.

Il faut noter que l'arrêt de mort d'Ethel tient dans ce dialogue entre le procureur Saypol et son mari : « *Voire femme a-t-elle*

L'accusation, qui avait d'abord cité 112 témoins, n'en fit comparaître que 23 — et quels témoins !

→ sur votre demande tapé un document de douze pages que vous auriez reçu ? » dit le procureur. Réponse : « Elle n'a rien tapé de ce genre. » — Question : « Votre femme est-elle dactylo ? » — Réponse : « Oui, elle l'est. » — Question : « Avez-vous une machine à écrire ? » — Réponse : « Oui, nous en avons une. » Le procureur : « C'est bon. Poursuivons. »

Si Ethel Rosenberg n'avait cessé de protester de son innocence et de celle de son mari, elle ne serait sans doute pas morte. Le procureur Saypol dont toutes les interventions domineront le procès l'aurait sans doute aidée à s'en tirer. Ce fut Saypol qui mena toute la tactique du combat visant à conduire les Rosenberg à la chaise électrique. Il avait un lourd passé : pendant cinq années il avait établi un record des inculpations de « communistes » qui devait lui mériter les lauriers du *Time Magazine* comme « le chasseur numéro un de la nation des têtes communistes ». Saypol savait qu'il n'obtiendrait jamais une « confession » des Rosenberg. Il décida d'utiliser l'anxiété régnante aux États-Unis à la suite de la guerre de Corée pour obtenir la peine maximale. Il décida aussi de ne pas inculper les Rosenberg d'espionnage, car il ne pourrait pas en faire la preuve. Il choisit la *conspiration en vue de commettre l'espionnage*, chef d'accusation qui éliminait les preuves directes. On peut établir la conspiration par des faits aussi spécieux que la rencontre de deux personnes, la nature de cette rencontre étant livrée à l'interprétation que le jury choisit de lui donner. Il suffit aussi pour influencer le jury que l'accusé ait prétendument eu connaissance de certaines conversations. Saypol avait en outre l'avantage d'un règlement de la cour fédérale qui par contraste avec presque toutes les cours des États autorise un complice de la conspiration à donner contre un autre un témoignage sans confirmation.

Le tiroir secret

L'accusation se basait sur une conspiration commencée le 6 janvier 1944 et poursuivie jusqu'au 16 juin 1950. Il lui fallait selon la loi des faits patents pour être reconnue. Douze d'entre eux furent mentionnés. Ils sont des plus imprécis :

visites, voyages en train et ils ne recouvrent qu'une période de sept mois.

Dans tous les procès, le droit américain distingue deux sortes de preuves : les pièces à conviction et les témoignages. Des 32 pièces à conviction produites au cours du procès Rosenberg, plus de la moitié n'ont aucun lien direct avec l'affaire : il s'agit de photographies des inculpés, de factures de fournisseurs, du règlement des usines



Le président Eisenhower refusa la grâce d'Ethel et de Julius. Le « célèbre sourire » inspira à Mittelberg ce dessin, qui couvrit à l'époque les murs de la France.

de Los Alamos. L'accusation a mis l'accent sur quelques autres pièces : un tronç dont les Rosenberg s'étaient servis pour quêter en faveur des enfants des républicains espagnols, quête autorisée par la ville de New York, une pétition signée par Ethel Rosenberg et 50 000 autres New-Yorkais pour l'élection d'un conseiller municipal communiste dans la ville, une liste de souscription en faveur du « Comité d'aide aux réfugiés antifascistes », la photo-

graphie d'une table sensiblement pareille à une table à double fond qui selon Ruth Greenglass aurait été donnée aux Rosenberg par les Russes et dont le « tiroir secret » aurait servi au développement de microphotographies. Mais cette table n'a jamais été produite. Et après la condamnation des Rosenberg, M^e Bloch la fit examiner par des experts. Des employés du grand magasin new-yorkais Macy reconnuent formellement qu'elle avait été achetée chez eux pour le prix de 20 dollars environ comme l'avaient déclaré les Rosenberg.

Passons à l'examen des pièces à conviction que l'accusation avait retenues comme les plus importantes. Elle a produit un sac en papier brun qui selon David Greenglass aurait contenu 4 000 dollars qu'il aurait reçu comme prix de ses services de Julius Rosenberg et remis à John Rogge à titre d'honoraires. Mais la remise du sac à Rogge ne prouve pas que David ait reçu cet argent de son beau-frère.

L'accusation a aussi produit un emballage de Jello, poudre servant à la fabrication des gelées de fruits. Selon les Greenglass, Julius Rosenberg aurait découpé un pan de l'emballage en deux morceaux qui devaient servir de signes de reconnaissance entre David et un de ses émissaires à lui.

Mais cet emballage n'est pas l'original. Il s'agit d'un emballage quelconque que le procureur a fait découper au tribunal « comme Rosenberg l'avait fait ».

L'accusation produit enfin des répliques de croquis de moules de lentilles, de l'esquisse d'une installation expérimentale pour l'étude de l'implosion cylindrique et d'un schéma de la coupe de la bombe atomique de Nagasaki, accompagné d'un rapport explicatif de 12 pages.

Ici encore, il ne s'agit que de répliques faites par Greenglass dans sa prison au mois de juin 1950 à la requête de l'accusation. Rien ne prouve qu'elles soient de sa main. Quand bien même elles le seraient, rien ne prouve qu'il ait dessiné ces croquis et rédigé ce texte cinq ans auparavant et qu'il les ait remis à Julius Rosenberg.

Ainsi l'accusation a reconstitué artificiellement des pièces à conviction qu'elle n'était pas à même de remettre au tribunal.

Le procureur Saypol a reconnu lui-même que l'affaire n'aurait pas pu être réglée sans les témoignages. A la Cour Suprême, le juge Frank affirma plus tard que les Rosenberg n'auraient pas pu être condamnés sans le témoignage de Greenglass.

L'accusation qui avait d'abord cité 112 témoins n'en fit comparaître que 23 et quels témoins !

Tout d'abord Elisabeth Bentley. Elle est ce qu'on appelle aux États-Unis un témoin professionnel. Ancienne commu-

MOBILISATION...

L'opinion internationale se mobilisa, de New York à Hiroshima, de Paris à Hanoï, de Londres à Salisbury, du Caire à Tel-Aviv, de Pékin à New-Delhi.

En France, sous l'égide du M.R.A.P., fut formé un comité, auquel participèrent de nombreuses personnalités. A Paris et ailleurs, des voix prestigieuses s'élevèrent...

Aragon :

Il fallait, pour le prestige des seigneurs de la guerre, affirmer qu'eux seuls, avec leur science, pouvaient inventer la bombe atomique. Les autres, les sous-hommes, ne pouvaient la devoir qu'à l'espionnage, à la trahison, à l'astuce des Juifs Rosenberg (...)

Unité ! criaient la foule de la place de la Nation. Pour la réhabilitation d'Ethel et Julius Rosenberg, pour que le mensonge et l'arbitraire, l'injustice et le mépris des sentiments n'imposent point au monde leur loi, qui ne peut être que la fourrière du massacre, pour sauvegarder par millions les vies humaines, qui sont à la merci de qui peut brandir la menace atomique, je vous en prie, vous qui avez signé les Rosenberg vivants, que la nation française soit et demeure votre souci vivant, eux morts, parce que, de France, vous pouvez beaucoup afin qu'ils ne soient pas morts pour rien.

Maurice Druon :

« L'affaire Rosenberg » symbolisera toujours pour nous l'innocence bafouée, la vérité repoussée, la justice reniée, la vie humaine méprisée, l'intolérance et la haine triomphantes, la docilité d'une opinion publique à se laisser abrutir par ses dirigeants et la servilité de ces dirigeants à l'opinion publique qu'ils ont abrutie ; autant de maux rassemblés sur la tête des Rosenberg mais qui menacent, dirigeants ou dirigés, tous les hommes de notre temps.

Guillevic

Quand les télescripteurs, ces bonshommes,
Annonçaient comme on dit les nouvelles
De toutes sortes et parmi elles
— Et l'on ne pouvait pas
Leur en extraire davantage —
Que le bourreau touchait tant de dollars
Qu'ils s'étaient vus, qu'on les avait séparés,
Que l'exécution — pour ce mot-là le télescripteur
Exécuta neuf allers et retours —
Aurait lieu à telle heure, pas à telle autre
A cause du sabbat et on n'exécute pas, là-bas,
Pendant le sabbat, si j'ai bien compris

Pierre Gascar :

La dernière lettre d'Ethel, dans le volume (1), était adressée à l'avocat du couple et se terminait sur ces paroles

(1) « Lettres de la maison de la mort », Editions Gallimard.

de mère : « Consolez mes petits. Je ne peux pas m'en empêcher : j'ai horriblement mal pour eux... »

Voilà ce qu'on a tué : ce bonheur qui ne demandait qu'un destin paisible, cette douceur irremplaçable de la maternité, cet amour conjugal qui se nourrissait de sa constance.

François Mauriac :

Rien ne peut faire pourtant que ce supplice par l'espérance infligé aux Rosenberg n'ait fait frémir un monde fort blasé en fait de supplices et qui, comme on dit, en a vu d'autres, et qui en voit d'autres chaque jour. L'orchestration communiste n'explique pas tout. Nous songeons qu'un seul témoignage suffit, dans ce libre pays, pour qu'un jeune homme, pour qu'une jeune femme soient invités à s'asseoir sur la chaise de Sing-Sing ; et puis on la retire, on l'avance de nouveau, on la leur tend, on la retire encore... C'est un prodige de technique judiciaire. C'est le comble de la justice ; et plus que nous n'en pouvons supporter.

Vladimir Pozner :

Ethel et Julius voyaient grand. Ils savaient qu'aucun enfant au monde — les leurs pas plus que les autres — ne saurait être heureux d'une façon solide et durable tant qu'il reste au monde un enfant malheureux.

Jacques Prévert :

Dérisoire erreur judiciaire
Officiellement préméditée
Tout est faux dans ce procès
Pas l'ombre d'un doute
Simplement la lumière de l'innocence
La lumière simple des accusés
Tout est faux dans ce procès
Seules les menaces de mort sont vraies
Vrais aussi les cris du cœur
Entendus du monde entier.

Jean-Paul Sartre :

Après tout, les Rosenberg sont Américains et si nous pouvons garder quelque espoir, c'est que votre pays a donné naissance à cet homme et à cette femme que vous avez tués.

Un jour peut-être, toutes ces bonnes volontés vous guériront de votre peur : nous le souhaitons car nous vous avons aimés.

En attendant, ne vous étonnez pas si nous crions, d'un bout à l'autre de l'Europe : Attention, l'Amérique a la rage. Tranchons tous les liens qui nous rattachent à elle, sinon nous serons à notre tour mordus et enragés.

Robert Oppenheimer : « Il n'y a pas de secrets non publiés sur la bombe atomique ».



niste, elle a fait de l'anticommunisme son métier : livres, articles, conférences. En 1942 et 1943, années antérieures à la conspiration, elle aurait reçu un coup de téléphone d'une voix inconnue qui aurait dit : « Ici, Julius. » Elle n'a jamais vu les Rosenberg ni identifié la voix qu'elle aurait entendue.

Outrage à la logique

Harry Gold condamné à 30 ans d'emprisonnement pour avoir fait de l'espionnage avec le savant Fuchs ne connaît pas davantage les Rosenberg. Il prétend avoir, au cours d'une visite à Greenglass à Albuquerque sorti de son portefeuille un morceau d'emballage de Jello en prononçant le mot de passe : « Je viens de la part de Julius ». Ce morceau, il l'aurait tenu d'un Russe. Rien ne le prouve.

Quant au témoignage de David Greenglass, il est techniquement et scientifiquement invraisemblable. Pour dessiner un schéma de la bombe atomique et rédiger un mémoire explicatif de douze pages, il ne suffisait pas d'avoir entendu des bribes de conversations à Los Alamos. Or David n'avait aucune qualification scientifique quelconque.

Enfin, l'un des grands spécialistes de la physique atomique, Harold Urey, révéla au *New York Times* en 1952 qu'il ne faudrait pas moins de 8 ou 9 volumes de typographie serrée pour décrire la bombe atomique.

De son côté, le savant atomiste Robert Oppenheimer déclarait en 1951 : « Il n'y a pas de secrets non publiés de la bombe atomique. » Ainsi sont sans fondement les considérants du juge Kaufman qui envoya les Rosenberg à la chaise électrique et plus tard ceux du président Eisenhower qui refusa leur grâce, alléguant que sans eux les Russes n'auraient pas la bombe atomique, et qu'ils seraient pour cette raison les responsables de la guerre de Corée.

Harold Urey qui avait demandé à témoigner dans cette affaire et qui ne fut pas entendu devait déclarer au *New York Times*, le 5 janvier 1953 : « Le cas des Rosenberg est un outrage à la logique et à la justice. Il repose sur des témoignages manifestement faux. » Albert Einstein adopta le même point de vue.

Dans une lettre du 9 juin 1950, dont l'authenticité ne fut jamais contestée, David Greenglass reconnut que le F.B.I. avait fait figurer dans sa déposition des faits dont il ne se souvenait plus. Il avoua qu'il avait dû « faire attention » à dire à la police que c'était Julius Rosenberg et personne d'autre qui avait chargé sa femme de lui demander des renseignements. Enfin il reconnut qu'il doutait sérieusement de l'exactitude des déclarations qu'il avait faites à la police concernant Harry Gold.

Un document daté du 19 juin 1950 révèle l'opinion que professait Ruth Greenglass sur son mari. Cette pièce est le compte rendu d'une visite de John Rogge et de son assistant l'avocat Robert Goldmann à Ruth. On peut y lire : « En ce qui concerne son mari, elle dit qu'il avait une tendance à l'hystérie. Elle dit qu'il pouvait déclarer des choses même s'il savait qu'elles n'étaient pas vraies. »

Comment ne pas douter de la valeur probante du principal témoin à charge ?

La paix, du pain, des roses.

Déclarés coupables par le jury, les Rosenberg furent condamnés par le juge Kaufman à être électrocutés le 2 mai 1951. M^e Bloch allait engager la bataille devant les cours d'appel et la Cour Suprême. Pendant deux ans et deux mois le cas fut débattu 26 fois. Une première fois, le juge Kaufman fixa une nouvelle date d'exécution le 12 janvier 1953. Le 10 janvier de la même année, Ethel Rosenberg adressa un recours en grâce au Président Truman. Elle y relate que vers la fin de mai 1950, David fit une demande à son mari pour obtenir 2 000 dollars. Essuyant un refus, il déclara : « Vous allez le regretter. » Et plus loin après avoir proclamé l'innocence de son mari et la sienne, elle a cette phrase touchante : « Nous désirons être rendus à la société pour consacrer notre énergie à la création d'un monde où tous auront la paix, du pain et des roses. »

Truman laissa à son successeur, le président Eisenhower, le soin de s'occuper de ce recours. Il fut rejeté après une étude des plus sommaires. Le juge Kaufman fixa une nouvelle date d'exécution au 9 mars 1953. Bloch, inlassable, obtint un

nouveau sursis et elle fut fixée au 18 juin. De procédure en procédure, il obtint mieux encore le 17 juin : un sursis d'exécution accordé par le juge Douglas, membre de la Cour Suprême, afin de permettre au tribunal de district de statuer sur la légalité de l'application de la peine de mort aux Rosenberg. L'argumentation du juge Douglas était nouvelle. Il considérait que les Rosenberg avaient été condamnés en vertu d'une loi sur l'espionnage de 1917. Cette loi fut abrogée et remplacée par une loi de 1946 sur l'espionnage atomique prévoyant que le juge de district ne peut prononcer la peine de mort que si le jury en demande l'application et s'il est établi que le délit a été commis dans l'intention de nuire aux États-Unis. Or, remarque le juge Douglas, aucune de ces deux conditions n'est réalisée dans le cas Rosenberg.

Juifs et progressistes.

La Cour Suprême était alors en vacances. Elle fut — fait sans précédent — convoquée le lendemain pour précipiter une exécution qui tardait. La Cour annula le sursis d'exécution. Mais trois voix dissidentes s'élevèrent, dont naturellement celle de Douglas. Pour sa part le juge Frankfurter déclara : « Je suis convaincu que cette requête était fondée et que la possibilité manquait au judiciaire d'exercer son jugement comme il convient. »

Rappelons que c'est la première fois depuis 1917 qu'un tribunal américain prononce la peine de mort pour un délit de ce genre. Pendant la seconde guerre mondiale des espions qui avaient livré des secrets militaires à l'Allemagne et au Japon n'ont été condamnés qu'à des peines n'excédant pas 15 ans de prison, et pourtant leur culpabilité a été prouvée et avouée.

Le 19 juin 1953, les Rosenberg passèrent à la chaise électrique. Suivant une déclaration du prévôt William Carrol, un fil téléphonique direct reliait à Washington la prison de Sing-Sing où ils devaient mourir. Le prévôt avait ordre d'interrompre l'exécution à n'importe quel moment si les Rosenberg se déclaraient prêts à coopérer avec le gouvernement. Depuis le jour de la condamnation, le gouvernement avait fait des efforts désespérés pour obtenir du couple des aveux et des dénonciations, efforts que le journal *Le Monde* qualifia de « marchandage à la mort ». Le 2 juin 1953, M. James Bennet, directeur des services pénitenciers américains, rendait visite aux Rosenberg dans leur cellule de Sing-Sing. Une lettre de Julius à M^e Bloch relate leur conversation. Bennet s'était présenté comme venant de la part de Branwell, ministre de la Justice. Il déclara que si le condamné pouvait coopérer, ce serait

LE TEMPS DU FANATISME

par
Alain DECAUX

Alain Decaux est l'auteur d'une pièce de théâtre qui rappelle le sort réservé aux Rosenberg. Cette œuvre est jouée actuellement par les Tréteaux de France. Nous lui avons posé la question : pourquoi cette affaire au théâtre ?

J'AVAIS vingt-cinq ans quand Ethel et Julius Rosenberg ont été arrêtés, sous l'inculpation d'avoir vendu aux Russes les plans de la première bombe atomique américaine. La presse française n'attachait guère d'importance à l'événement. A mesure pourtant que se poursuivait le procès et que l'on en découvrait les incroyables aspects, l'opinion s'inquiéta. Quand on sut que les Rosenberg étaient promis à la mort — et que leur culpabilité était rien moins que certaine — cette inquiétude devint angoisse.

Je me souviens d'avoir signé un appel demandant à Eisenhower la grâce des Rosenberg. Je me souviens du défilé bouleversant des Parisiens suppliant que la vie soit laissée aux Rosenberg. Je me souviens du choc que je ressentis quand nous avons su que Julius et Ethel venaient de mourir sur la chaise électrique.

Depuis quinze ans, je n'ai jamais oublié les Rosenberg. Il ne s'agit pas d'une erreur judiciaire banale, comme il en est tant, hélas. Que les Rosenberg aient été innocents, beaucoup d'historiens américains le pensent, le disent, l'écrivent. Ce qui apparaît plus important que l'erreur judiciaire, c'est son contexte.

J'ai voulu le montrer dans ma pièce : il n'existe pas ici de preuve qui, en des temps normaux, eussent incité un tribunal à prononcer la peine de mort. On n'est parvenu à susciter qu'un seul témoin pour affirmer la culpabilité des Rosenberg : le propre frère d'Ethel qui, en accusant, a sauvé

sa vie. Il est libre aujourd'hui. Malgré les efforts du F.B.I. — et l'on imagine ce qu'ils furent — on n'a rien découvert de plus : pas une rencontre des Rosenberg avec un citoyen soviétique ; pas une lettre, pas un fragment d'enveloppe ; pas même le souvenir d'un coup de téléphone. Rien. Seulement le témoignage du frère d'Ethel Rosenberg. A la base du Droit, pour toutes les nations, il est dit : un témoignage unique est un témoignage nul. Malgré cela, les Rosenberg sont morts sur la chaise électrique.

Nous en sommes sûrs, maintenant : si les États-Unis n'avaient à cette époque vécu sous le règne du sénateur Mac Carthy, si ce temps n'avait été celui de l'intolérance et du fanatisme, les Rosenberg n'eussent pas été condamnés. Le président Truman demandait lui-même que les Américains dénoncent les communistes, les amis des communistes, et ceux qui connaissaient des amis des communistes ! Dans un immeuble, on se dénonçait de palier en palier. Le F.B.I. recevait chaque jour des milliers de dénonciations.

Les Rosenberg pouvaient sauver leur vie. Ils étaient jeunes et ils s'aimaient. Ils avaient des enfants qu'ils adoraient. Ils n'ont pas avoué. Parce qu'ils savaient bien ce que l'on ferait de leurs aveux. Rappeler leur héroïsme m'a paru un devoir vis-à-vis d'eux-mêmes. Et vis-à-vis de nous tous qui leur survivons.

(1) Voir « Droit et Liberté » n° 273.

une raison de demander sa commutation de peine. Les Rosenberg refusèrent de céder à ce chantage à la mort. Ils répondirent : « Nous sommes jeunes et nous ne voulons pas mourir, mais nous n'acceptons pas de payer la vie à ce prix. »

200 000 Parisiens

Aux États-Unis, une marche de la clémence groupe des manifestants qui pendant plusieurs jours tournent autour de la Maison Blanche, portant des pancartes où sont écrits ces mots : « Sauvez les Rosenberg. » L'émotion éclate quand la Cour Suprême se réunit pour la dernière fois. Devant la Maison Blanche et devant le bâtiment du Trésor, plusieurs centaines de manifestants en faction réclament la justice ou la clémence. Dans toutes les villes d'Amérique, on sonne aux portes, tenant une pétition. Et d'innombrables pétitions parviennent au président Eisenhower qui, sur le sujet, recevait déjà 50.000 lettres par semaine. Au vélodrome d'Hiver trop petit, ce jour-là, une foule se réunit sous d'immenses portraits des Rosenberg :

parlementaires de toutes nuances, syndicalistes, écrivains, artistes, juristes s'y trouvant réunis. La veille, 200.000 personnes s'étaient réunies place de la Nation où Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., prit la parole au nom du Comité Rosenberg créé à l'initiative du M.R.A.P.

Le lendemain, quand on apprit le refus de la clémence, ce fut une explosion. Les rangées de manifestants autour de la Maison Blanche furent doublées plusieurs fois et les placards devinrent forêt. Une foule massive se réunit pour un meeting de prières. Des groupes de manifestants parcouraient le centre de Paris. Les gardes mobiles arrivèrent en force devant l'ambassade des États-Unis, avenue Gabriel où une foule en colère s'était massée depuis l'aube. Une lettre au président Eisenhower, signée par 40 membres du parlement britannique déclarait : « Exécuter les Rosenberg serait mettre en péril tous les idéaux que nos pays partagent. » L'ambassadeur des États-Unis en France, Dillon, recommandait à ses supérieurs de s'opposer à l'exécution des Rosenberg dans l'intérêt du prestige des États-Unis.

Des démonstrations violentes agitèrent le Canada, Vienne, Tel-Aviv et Copenhague. A l'annonce de la mort des Rosenberg, le Ku-Klux-Klan mit le feu à une croix dans le gazon de l'avocat Marshall, qui fut l'un de leurs défenseurs.

« Sobell est aussi dans le coup »

Les Rosenberg laissaient deux enfants de 6 et 10 ans. Ils furent l'un des principaux soucis des comités pour la réhabilitation des Rosenberg qui se fondèrent après leur mort, à l'appel, entre autres, de l'écrivain Jean Cocteau. Julius Rosenberg avait écrit : « Le bébé et Michael sont tous les deux effrayés et seul notre retour à bref délai pourrait guérir le mal qui leur a été fait. » Que sont-ils devenus aujourd'hui ? Tout ce que je sais, c'est qu'ils furent après la mort de leurs parents placés dans un foyer sous un autre nom que le leur. Sont-ils aujourd'hui heureux et équilibrés, il faut vraiment se poser la question.

Mais l'un des personnages de la « conspiration » pour lequel nous pouvons encore

L'avocat de Sobell était convaincu que l'accusation s'effondrerait d'elle-même.

→ lutter, c'est Morton Sobell, condamné à trente ans de prison, qui, d'abord incarcéré au bagne d'Alcatraz, purge aujourd'hui sa peine au pénitencier d'Atlanta où il continue d'affirmer son innocence. Il semble bien qu'afin d'étoffer la conspiration, le F.B.I., après l'arrestation des Rosenberg, fouilla le passé du jeune couple, cherchant parmi ses voisins, ses connaissances, ses relations de travail ou d'études quelques personnes susceptibles de gonfler l'accusation. Parmi les condisciples de collège de Julius Rosenberg, le F.B.I. en découvrit deux qui l'intéressèrent. L'un, Max Elitcher avait en 1944 travaillé comme Sobell dans un bureau d'artillerie de la marine et avait été son ami. C'est là qu'en 1947 Elitcher signa comme le voulait la loi Mac Carran

une déclaration où il affirmait qu'il n'avait jamais été membre du parti communiste. C'était faux. Il savait qu'il était menacé de poursuites pour parjure et passible de 5 ans d'emprisonnement. Interrogé pendant 12 heures par le F.B.I., le 20 juillet 1950, il déclara qu'en 1944 Julius Rosenberg lui avait demandé des informations militaires détenues par son bureau et qu'ensuite il l'avait rencontré à deux ou trois reprises en 1945-1946 sans qu'il fût fait allusion à ses prétendus propos. Ce jour-là, aucune mention ne fut faite de Morton Sobell. Ce fut seulement au début d'octobre 1950 qu'Elitcher signa une nouvelle déclaration où il affirma que Julius Rosenberg lui avait un jour dit : « Sobell est aussi dans le coup. »



Morton et Helen Sobell au temps où le fanatisme ne les avait pas encore atteints.

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

- Morton Sobell : condamné à trente années de prison. Sera libéré au plus tard en août de l'année prochaine, nous informe, par une lettre récente, Mme Helen L. Sobell.
- David Greenglass : condamné à quinze années de prison, a été libéré le 19 novembre 1960.
- Harry Gold : condamné à trente années de prison, a été libéré le 18 mai 1966.
- Le général Eisenhower n'a plus aucune fonction publique mais le président Johnson le consulte parfois.
- Le président Harry Truman également ne joue plus de rôle public.
- Le sénateur McCarthy, le président de la Commission d'enquête sur les activités anti-américaines, est décédé en mai 1957.
- Le juge Irving R. Kaufman siège aujourd'hui à la Cour d'appel fédérale (Cour qui se situe immédiatement au-dessous de la Cour suprême).
- Le procureur Irving Saypol siège à la Cour suprême de l'Etat de New York.
- Maître Emmanuel Bloch a trouvé la mort, le 16 février 1954, dans des conditions mystérieuses.
- Michael et Robbie Rosenberg sont devenus des hommes. Leur éducation leur existence avaient été assurées par des parents adoptifs.

Sobell avait trente-cinq ans ; il était ingénieur électricien lorsqu'il fut arrêté dans des conditions rocambolesques. Il prenait paisiblement le café avec sa femme à Mexico où ils passaient leurs vacances lorsque toutes les lumières s'éteignirent, que leur porte d'entrée fut forcée et qu'il se vit jeté sur un divan et accusé par trois policiers mexicains de s'appeler Johnny Jones et d'avoir dérobé 15.000 dollars à la banque d'Acapulco. Frappé, molesté, il fut reconduit à la frontière américaine où, menottes aux mains, on le conduisit à la prison de Laredo.

Les accusations de Max Elitcher concernant Morton Sobell sont des plus vagues. Il témoigne que Sobell avait camouflé des documents à la Reeves Instrument Company où il travaillait lors de son arrestation. Un ouvrage peu favorable aux Rosenberg et à Sobell, « The Betrayers » de Jonathan Root reconnaît qu'Elitcher était capable de toutes les trahisons. Quand Helen Sobell vendit les meubles de sa maison pour assurer la défense de son mari, Elitcher proposa d'en acheter une partie et il fit une bonne affaire. A la suite de sa déposition contre les Rosenberg et contre Sobell, les poursuites dont il était menacé pour parjure furent complètement abandonnées. Et surtout il avoua qu'au cours de son entretien par la police, il fut « mortellement effrayé ».

Aucun témoin

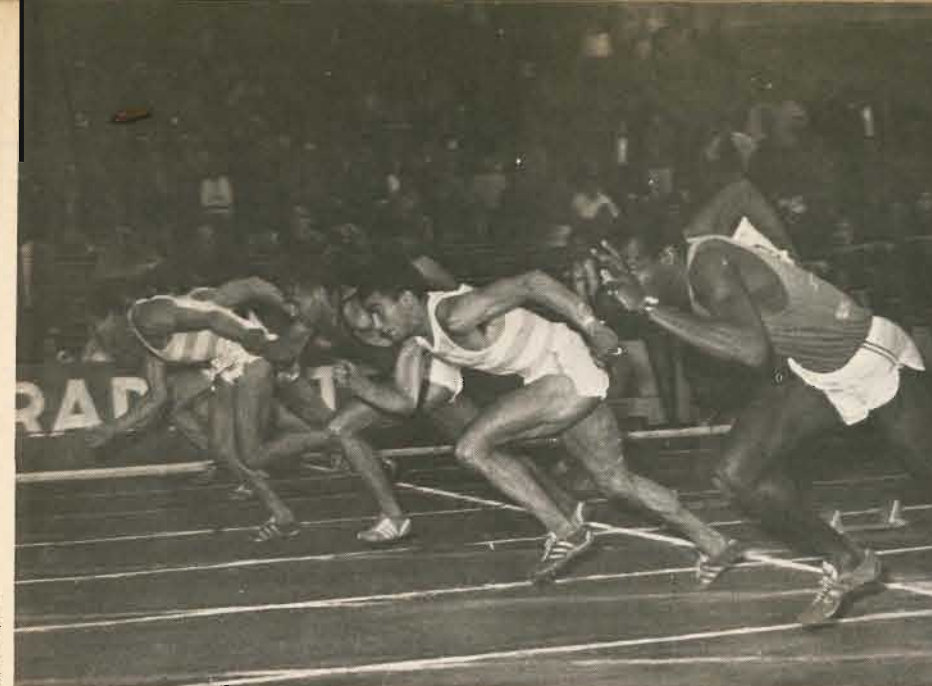
Reste aussi un point soulevé par M^e Kuntz, avocat de l'accusé : si Sobell était un membre de la conspiration, pourquoi David Greenglass, principal témoin de l'accusation ne l'a-t-il jamais mentionné ?

Quant aux faits patents de conspiration reprochés à Sobell, ils sont pour le moins imprécis : il aurait eu pendant cinq mois différents de 1946, 1947 et 1948 des conversations avec Julius Rosenberg. Rien dans son dossier ne résiste à un examen approfondi. Il nia avoir parlé d'espionnage avec les Rosenberg, qui confirmèrent que leurs relations avec les Sobell avaient été purement mondaines et épisodiques.

L'avocat de Sobell n'appela aucun témoin à décharge, convaincu que l'accusation s'effondrerait d'elle-même, du fait qu'elle n'était étayée par aucune preuve, ni même aucune allusion à des actes précis. Le juge Kaufman reconnut au tribunal que si le jury ne croyait pas au témoignage de Max Elitcher, il fallait acquitter l'accusé.

Nous ne pouvons plus rien pour les Rosenberg qui sont morts. Nous pouvons poursuivre la campagne pour faire libérer Morton Sobell, qui ne comprend pas lui-même de quoi il a été accusé.

Nicole de BOISANGER-DUTREIL.



Miroir-sprint

Les Jeux Olympiques vont s'ouvrir à Mexico sous la « protection » de l'armée. Des étudiants ont décidé de les utiliser pour faire connaître leurs luttes, et des troubles sont à craindre. Des sportifs ont aussi décidé d'utiliser la tribune des J.O. pour lutter contre la discrimination.

LE SPORT PEUT ÊTRE UNE ARME

par Robert DARRAN
rédacteur en chef de Miroir-Sprint

C'EST une victoire d'une profonde signification que celle remportée en cette année olympique sur le racisme : exclue des Jeux de Tokyo pour avoir enfreint de façon permanente, l'article premier de la Charte olympique interdisant toute discrimination raciale, politique ou religieuse, l'Afrique du Sud avait cru à sa réintégration.

Avec l'aide du président du Comité international olympique, M. Brundage, un milliardaire américain qui refuse d'accueillir tout homme de couleur dans les hôtels de la grande chaîne dont il est propriétaire, l'Afrique du Sud bénéficia d'abord d'un vote à l'esbrouffe, d'une minorité de faveur, sur un texte confus. Les uns et les autres avaient cru manœuvrer habilement en présentant comme positive la proposition sud-africaine de l'envoi de deux délégations séparées, blancs et non blancs. Ce qui était une officialisation de l'apartheid. Devant l'émotion soulevée,

saisi régulièrement et en connaissance de cause, le Comité international olympique devait repousser très nettement cette manœuvre. On voulut ensuite présenter comme « généreuse » la suggestion faite par le comte de Beaumont, président du Comité olympique français, d'inviter les représentants blancs d'Afrique du Sud aux frais de la communauté olympique et sous le maillot aux six anneaux. Sans doute le comte confondait-il avec les invitations qu'il lance pour l'organisation de ses safaris. Bref, cette nouvelle manœuvre fit long feu. On appréciera la réaction du tristement célèbre président Vorster, exprimant finement « ... que c'était le retour à la jungle », qu'on transformait les Jeux « en un concours de grimper aux arbres », et bien entendu que « ... le Comité international olympique s'était incliné devant les cris des pays communistes et noirs... ». Ce qui était restreindre le nombre et la qualité des opposants à l'apartheid.

On ne peut hélas conclure pour autant que tout racisme soit écarté de la scène sportive. Il est des tas de disciplines fermées à la discrimination sociale dont ils sont victimes. Il s'agit naturellement des sports dits riches : équitation, yachting, ski. Egalement l'aviron, la gymnastique. On ne trouvera pas davantage de nageur noir dans la sélection des U.S.A., la fréquentation des piscines et des bords de mer y étant réglementée comme l'on sait.

« Je ne me sens pas à l'aise »

Mais voici que le tennis, sport à peu près réservé aux riches blancs, vient de nous donner un cas fort attachant. Pour la première fois, un noir est devenu champion des U.S.A. Oh, il ne s'agit pas d'un petit noir puisque Arthur Ashe est lieutenant à l'Académie militaire de West Point. Mais il faut saluer la prise de conscience de cet homme, lors de la traditionnelle conférence de presse tenue après son nouveau succès dans le Tournoi de Forest Hills : « Cette victoire m'apporte moins de satisfaction que beaucoup d'autres choses. Je voudrais tant que cela change. Bien que citoyen des Etats-Unis, je ne me sens pas à l'aise dans mon propre pays. Je ne partage pas les idées de Rap Brown ou Carmichael. Et pourtant, il en faudrait quatre ou cinq comme eux pour aider les gens à se réveiller. »

Un brassard noir

Cette dernière appréciation est évidemment discutable quant aux moyens devant conduire à la prise de conscience collective du peuple noir. Mais l'affirmation publique d'un champion sert toujours d'exemple. On sait que les grands champions noirs d'athlétisme avec à leur tête Tommie Smith et John Carlos, ces noirs dont les U.S.A. ont tant besoin pour faire provision de médailles, avaient projeté de boycotter les Jeux de Mexico. Faut-il d'un appui suffisant, les initiateurs du mouvement qui se développa l'été dernier à l'université de San José ont dû renoncer.

Mais ils envisagent, malgré les pressions et les menaces, une forme de manifestation comme, par exemple, le port d'un brassard noir. Plus qu'un signe de deuil, un appel au ralliement ! Pour parler comme John Thomas, ex-recordman du monde du saut en hauteur, « il s'agira de montrer au gouvernement américain que le monde n'accepte pas le traitement inhumain infligé par la discrimination raciale ».

Collection
**VOYAGES
AUTOUR DU MONDE**



Une collection vivante et variée, composée de documents sonores exceptionnels, qui vous permettra, tout en restant confortablement assis dans votre fauteuil, d'apprécier le charme exotique des pays lointains. Ainsi, tour à tour, vous vous familiariserez avec les musiques insolites de l'Inde ou de la Chine, les danses effrénées d'Europe centrale, l'émou-

vant « fado » portugais, les ballades traditionnelles du Far-West, etc., etc...

**19^F
95** 33 T. 30 CM

Une exclusivité des disques
PHILIPS

LES ÉDITIONS DU PAVILLON

Directeur-Gérant : Roger MARIA

5, rue Rollin, PARIS-5^e - Tél : 326-84-29

4 NOUVEAUTES POUR LA RENTREE :

● Jacques DELARUE

(auteur de « Histoire de la Gestapo » et de « Tréfonds et crimes sous l'Occupation »).

LES NAZIS SONT PARMIS NOUS

Préface de Bob CLAESSENS, président de l'Amicale belge de Dachau.

Un volume de 80 pages (21 x 13) 4,50 F (tic)

● HAN RINER :

UN ART DE VIVRE

Un volume de 285 pages (14 x 18) 16 F (tic)

● J.-L. JAZARIN

Président du Collège National des Ceintures Noires de France - 5^e Dan.

L'ESPRIT DU JUDO

ENTRETIENS AVEC MON MAITRE

Avant-propos du Maître H. MICHIGAMI - 7^e Dan. Préface du Docteur Henri DESOILLÉ, professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

Un volume de 280 pages (13 x 18) 19,50 F (tic)

● Jean HIERNAUX

Maître de recherches au C.N.R.S., Directeur du Centre de Biologie Humaine de l'Institut de Sociologie de l'Université de Bruxelles.

DECOUVERTES RECENTES

SUR L'ORIGINE DE L'HOMME

Préface de Théodore MONOD, Membre de l'Institut, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, Directeur Honoraire de l'Institut Français d'Afrique Noire.

Une plaquette (13 x 21) 4,50 F (tic)

Diffusion pour MM. les Libraires
ODEON-DIFFUSION, 24, rue Racine, PARIS-6^e

**IN MEMORIAM
MARTIN
LUTHER KING**

Au 20^e Salon de la jeune sculpture, qui s'est ouvert le 28 septembre dans les jardins du Palais-Royal, est présenté un mémorial au combattant assassiné...

Au moment où l'assassinat semble le moyen privilégié de règlement des conflits politiques ou sociaux, des protestations s'élèvent de partout. Dans le milieu artistique parisien, Théo Kerg qui n'a pas oublié la mort tragique du pasteur Martin Luther King vient de terminer un ensemble sculpté à la mémoire de celui qui représentait les chances de paix du peuple américain.

Théo Kerg, né au début du siècle à Luxembourg est venu, comme beaucoup d'autres faire ses études artistiques à Paris. Puis il passa quelques temps à Düsseldorf où il travailla avec Paul Klee. Les années suivantes le virent participer aux recherches du groupe international « abstraction-crédation ». Il aime les oppositions de matières, celle rugueuse, grattée du béton, celle

lisse, éclatée, de la dalle de verre, celle liquide, transparente, de la couleur vaporisée ou encore celle opaque et profonde de la couleur prise dans la masse d'un matériau.

Dernièrement il a trouvé un aboutissement à ses recherches dans la construction à Mannheim d'un mortuaire composé d'éléments préfabriqués en béton de marbre de Carrare. C'est une véritable Sainte-Chapelle œcuménique du 20^e siècle, dans laquelle les bleus profonds relevés par endroits de rouges sombres et de blancs crus des dalles de verres prises dans le béton transmettent la lumière du jour venue des quatre points cardinaux.

Théo Kerg s'est servi des moules des éléments du mortuaire de Mannheim pour réaliser le mémorial ci-contre. Mais, sur ce sujet précis, laissons-lui la parole :

**LA RETRAITE
DU GÉNÉRAL
GRIS**

COMMENT un général nazi devient-il chef des services de renseignement de la République Fédérale Allemande, et pourquoi ? C'est ce que dévoile, dans un livre passionnant, *Le Général Gris*, Alain Guérin (1). Reinhard Gehlen, en effet, a été le chef du puissant S.R. « Armées étrangères de

l'Est » pendant la seconde guerre mondiale pour devenir, avec l'aide américaine, après 1945, le grand patron du B.N.D. de l'Allemagne de l'Ouest.

Foncièrement anticommuniste et anti-soviétique, le « général gris » a fait du renseignement un art, ou plutôt une science, en se basant sur la méthode dite « de la mosaïque ». Elle consiste à accumuler, de façon systématique, les renseignements les plus anodins dont le nombre même et l'interprétation finiront par parler. C'est cette méthode même qu'Alain Guérin a choisie pour pouvoir tracer un convaincant portrait de cet insaisissable (jusqu'ici...) maître-espion.

Il montre du reste, au passage, comment Gehlen n'a jamais reculé devant rien, et



Alain Michaud



Alain Michaud



Théo Kerg et son « mémorial ».

« Mes sculptures « tactilistes » s'intègrent à l'architecture, à l'urbanisme. Elles descendent dans la rue. Elles font partie de l'actualité. »

Théo KERG

« La force brutale a fait la démonstration de sa faiblesse.

Il faut enfin se résigner à sortir de l'esprit de la violence et du déséquilibre des forces du Cro-magnon pour entrer dans celui du dialogue équilibré des ordinateurs à finalité humaine.

La science bien appliquée abolit les préjugés et les frontières.

Déjà le sang se transfuse, le cœur se greffe. Hier, au Cap, celui d'un noir sur un blanc. Demain ce sera celui d'un blanc sur un noir ou celui d'un athée sur un prêtre.

Les frontières entre les hommes s'ouvrent. Non seulement géographique-ment, non seulement du côté des intellectuels et des manuels, non seulement du côté des adversaires et même des ennemis d'hier.

Conscient de ces faits, signes d'un avenir qui a commencé, Martin Luther King, prix Nobel de la paix, a lutté pour que la dignité de l'homme, de tous les hommes, le dialogue pacifique entre tous les hommes, les droits de l'homme, de tous les hommes, soient reconquis ! rien de plus.

Les forces de l'ombre, ceux du Cro-magnon, l'ont abattu. Ils veillent à ce que l'ombre subsiste.

Fidèles à l'esprit de Martin Luther King, nous contribuons à ce que la place au soleil soit reconnue à tous.

A cet effet, ce mémorial — ce calvaire — est un hommage et une signification. Il signifie. Il est signal ! Sous le signe **S.R.** = **ségrégation raciale**, ces totems de béton, de marbre de carrare, se dressent autour du forum, où le dialogue tant souhaité peut se faire dans l'espoir que la lumière bleue, celle des dalles de verre, qui est aussi celle de la spiritualité, débouche sur une finalité humaine, sur l'abolition des répressions, des mutilations, des gaspillages. »

surtout pas devant l'antisémitisme, pour arriver à ses fins. Que ce soit par l'intermédiaire des gens de Vlassov ou ceux de Petlioura, que ce soit avec la protection du feldmarshall Von Manstein, il y a toujours, derrière Gehlen, l'odeur des pogromes et des fours crématoires.

**Une importante filiale
de la C.I.A. américaine**

Voici d'ailleurs quelques extraits d'un ordre émanant de Von Manstein, protecteur de Gehlen : « Il faut que le régime judéo-bolcheviste soit extirpé une fois pour toutes (...). Le soldat devra se montrer conscient de la dure expiation infligée au

judaisme, détenteur spirituel de la terreur bolcheviste (...) »

Mais, au fond, le plus inquiétant n'est sans doute pas cette situation qui date du début des années 40, mais le fait que l'actuel « réseau Gehlen », qui fonctionne avec les mêmes hommes et les mêmes méthodes, ne constitue qu'une fort importante filiale de la C.I.A. américaine (2). Certes, en mai dernier, Gehlen a bien pris sa retraite. « Mais, demande Alain Guérin, quand on est Gehlen, est-ce que l'on peut prendre sa retraite ? » Une question à suivre...

Raymond PRADINES.

(1) 574 p., Julliard éditeur.
(2) Sur ce sujet, lire, du même auteur *Qu'est-ce que la C.I.A. ?* (Éditions sociales).

Collection
**VOYAGES
AUTOUR DU MONDE**



Une collection vivante et variée, composée de documents sonores exceptionnels, qui vous permettra, tout en restant confortablement assis dans votre fauteuil, d'apprécier le charme exotique des pays lointains. Ainsi, tour à tour, vous vous familiariserez avec les musiques insolites de l'Inde ou de la Chine, les danses effrénées d'Europe centrale, l'émou-

vant « fado » portugais, les ballades traditionnelles du Far-West, etc., etc...

**19^F
95** 33 T. 30 CM

Une exclusivité des disques
PHILIPS

LES ÉDITIONS DU PAVILLON

Directeur-Gérant : Roger MARIA

5, rue Rollin, PARIS-5^e - Tél. : 326-84-29

4 NOUVEAUTES POUR LA RENTREE :

● Jacques DELARUE

(auteur de « Histoire de la Gestapo » et de « Trafics et crimes sous l'occupation »).

LES NAZIS SONT PARMIS NOUS

Préface de Bob CLAESSENS, président de l'Amicale belge de Dachau.
Un volume de 80 pages (21 x 13) 4,50 F (tc)

● HAN RINER :

UN ART DE VIVRE

Un volume de 285 pages (14 x 18) 16 F (tc)

● J.-L. JAZARIN

Président du Collège National des Ceintures Noires de France - 5^e Dan.

L'ESPRIT DU JUDO

ENTRETIENS AVEC MON MAITRE

Avant-propos du Maître H. MICHIGAMI - 7^e Dan. Préface du Docteur Henri DESOILLE, professeur à la Faculté de Médecine de Paris.
Un volume de 280 pages (13 x 18) 19,50 F (tc)

● Jean HIERNAUX

Maître de recherches au C.N.R.S., Directeur du Centre de Biologie Humaine de l'Institut de Sociologie de l'Université de Bruxelles.

DECOUVERTES RECENTES

SUR L'ORIGINE DE L'HOMME

Préface de Théodore MONOD, Membre de l'Institut, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, Directeur Honoraire de l'Institut Français d'Afrique Noire.
Une plaquette (13 x 21) 4,50 F (tc)

Diffusion pour MM. les Libraires
ODEON-DIFFUSION, 24, rue Racine, PARIS-6^e

**IN MEMORIAM
MARTIN
LUTHER KING**

Au 20^e Salon de la jeune sculpture, qui s'est ouvert le 28 septembre dans les jardins du Palais-Royal, est présenté un mémorial au combattant assassiné...

AU moment où l'assassinat semble le moyen privilégié de règlement des conflits politiques ou sociaux, des protestations s'élèvent de partout. Dans le milieu artistique parisien, Théo Kerg qui n'a pas oublié la mort tragique du pasteur Martin Luther King vient de terminer un ensemble sculpté à la mémoire de celui qui représentait les chances de paix du peuple américain.

Théo Kerg, né au début du siècle à Luxembourg est venu, comme beaucoup d'autres faire ses études artistiques à Paris. Puis il passa quelques temps à Düsseldorf où il travailla avec Paul Klee. Les années suivantes le virent participer aux recherches du groupe international « abstraction-crétion ». Il aime les oppositions de matières, celle rugueuse, grattée du béton, celle

lisse, éclatée, de la dalle de verre, celle liquide, transparente, de la couleur vaporisée ou encore celle opaque et profonde de la couleur prise dans la masse d'un matériau.

Dernièrement il a trouvé un aboutissement à ses recherches dans la construction à Mannheim d'un mortuaire composé d'éléments préfabriqués en béton de marbre de Carrare. C'est une véritable Sainte-Chapelle écumenique du xx^e siècle, dans laquelle les bleus profonds relevés par endroits de rouges sombres et de blancs crus des dalles de verres prises dans le béton transmettent la lumière du jour venue des quatre points cardinaux.

Théo Kerg s'est servi des moules des éléments du mortuaire de Mannheim pour réaliser le mémorial ci-contre. Mais, sur ce sujet précis, laissons-lui la parole:

**LA RETRAITE
DU GÉNÉRAL
GRIS**

COMMENT un général nazi devient-il chef des services de renseignement de la République Fédérale Allemande, et pourquoi? C'est ce que dévoile, dans un livre passionnant, *Le Général Gris*, Alain Guérin (1). Reinhard Gehlen, en effet, a été le chef du puissant S.R. « Armées étrangères de

l'Est » pendant la seconde guerre mondiale pour devenir, avec l'aide américaine, après 1945, le grand patron du B.N.D. de l'Allemagne de l'Ouest.

Foncièrement anticommuniste et anti-soviétique, le « général gris » a fait du renseignement un art, ou plutôt une science, en se basant sur la méthode dite « de la mosaïque ». Elle consiste à accumuler, de façon systématique, les renseignements les plus anodins dont le nombre même et l'interprétation finiront par parler. C'est cette méthode même qu'Alain Guérin a choisie pour pouvoir tracer un convaincant portrait de cet insaisissable (jusqu'ici...) maître-espion.

Il montre du reste, au passage, comment Gehlen n'a jamais reculé devant rien, et



Alain Michaud



Alain Michaud



Théo Kerg et son « mémorial ».

« Mes sculptures « tactilistes » s'intègrent à l'architecture, à l'urbanisme. Elles descendent dans la rue. Elles font partie de l'actualité. »

Théo KERG

« La force brutale a fait la démonstration de sa faiblesse. Il faut enfin se résigner à sortir de l'esprit de la violence et du déséquilibre des forces du Cro-magnon pour entrer dans celui du dialogue équilibré des ordinateurs à finalité humaine.

La science bien appliquée abolit les préjugés et les frontières. Déjà le sang se transfuse, le cœur se greffe. Hier, au Cap, celui d'un noir sur un blanc. Demain ce sera celui d'un blanc sur un noir ou celui d'un athée sur un prêtre.

Les frontières entre les hommes s'ouvrent. Non seulement géographique-ment, non seulement du côté des intellectuels et des manuels, non seulement du côté des adversaires et même des ennemis d'hier.

Conscient de ces faits, signes d'un avenir qui a commencé, Martin Luther King, prix Nobel de la paix, a lutté pour que la dignité de l'homme, de tous les hommes, le dialogue pacifique entre tous les hommes, les droits de l'homme, de tous les hommes, soient reconnus ! rien de plus.

Les forces de l'ombre, ceux du Cro-magnon, l'ont abattu. Ils veillent à ce que l'ombre subsiste.

Fidèles à l'esprit de Martin Luther King, nous contribuons à ce que la place au soleil soit reconnue à tous.

A cet effet, ce mémorial — ce calvaire — est un hommage et une signification. Il signifie. Il est signal ! Sous le signe **S.R.** = **ségrégation raciale**, ces totems de béton, de marbre de carrare, se dressent autour du forum, où le dialogue tant souhaité peut se faire dans l'espoir que la lumière bleue, celle des dalles de verre, qui est aussi celle de la spiritualité, débouche sur une finalité humaine, sur l'abolition des répressions, des mutilations, des gaspillages. »

« Mes sculptures « tactilistes » s'intègrent à l'architecture, à l'urbanisme. Elles descendent dans la rue. Elles font partie de l'actualité. »

**Une importante filiale
de la C.I.A. américaine**

Voici d'ailleurs quelques extraits d'un ordre émanant de Von Manstein, protecteur de Gehlen : « Il faut que le régime judéo-bolcheviste soit extirpé une fois pour toutes (...). Le soldat devra se montrer conscient de la dure expiation infligée au

judaisme, détenteur spirituel de la terreur bolcheviste (...) »

Mais, au fond, le plus inquiétant n'est sans doute pas cette situation qui date du début des années 40, mais le fait que l'actuel « réseau Gehlen », qui fonctionne avec les mêmes hommes et les mêmes méthodes, ne constitue qu'une fort importante filiale de la C.I.A. américaine (2). Certes, en mai dernier, Gehlen a bien pris sa retraite. « Mais, demande Alain Guérin, quand on est Gehlen, est-ce que l'on peut prendre sa retraite ? » Une question à suivre...

Raymond PRADINES.

(1) 574 p., Julliard éditeur.
(2) Sur ce sujet, lire, du même auteur *Qu'est-ce que la C.I.A. ?* (Éditions sociales).

EUROPE

Revue littéraire
fondée en 1923

Ses derniers numéros spéciaux

ZOLA

500 pages - 100 photos
50 articles 15 F

VALLÈS

Numéro spécial précédé d'un
ensemble d'articles sur les événe-
ments de mai 68 12 F

Parmi les numéros disponibles :

LITTÉRATURE POUR LA
JEUNESSE - LITTÉRATURE
CATALANE - SWIFT -
RAMUZ - PIRANDELLO -
BAUDELAIRE - APOLLI-
NAIRE - ELSA TRIOLET
ET ARAGON - ROMAIN
ROLLAND, ETC.

EUROPE

21, rue de Richelieu, Paris (1^{er})
C.C.P. 4560-04 Paris

Document René DAZY



Dès avant l'affaire Dreyfus, l'antisémitisme militant se répand en France. Ses propagateurs jouent, selon les occasions et les publics, sur le nationalisme (exacerbé par la perte de l'Alsace-Lorraine), sur l'aspiration à la justice sociale (en posant l'équation Juif = **banquier**), ou sur le sentiment religieux (en reprenant les accusations de déicide).

L'ÉGLISE, LES JUIFS ET LE SIÈCLE

- *La Croix et les Juifs*, par Pierre Sorlin (Editions Grasset).
- *L'Eglise et les Juifs à Vatican II*, par René Laurentin (Editions Castermann).
- *L'Eglise et le peuple juif*, par Augustin Cardinal Bea (Les Editions du Cerf).

Le livre de Pierre Sorlin, *La Croix et les Juifs*, est intéressant à plus d'un titre. Certes, le journal que fondent les assumptionnistes en 1880 n'est pas exemplaire de tout le catholicisme de France. En même temps paraissent des organes de réflexion plus poussée, et tout ce qui est à l'origine de la démocratie chrétienne. Certes aussi, *La Croix* subit l'influence en son sein de laïcs, tels Pierre L'Hermitte, qui sont assez indépendants à l'égard de la hiérarchie. Il n'en reste pas moins que l'attitude du journal, qui se veut accessible aux masses populaires, et qui en 1887 tire déjà à 60 000 exemplaires, est représentative des tendances de toute une clientèle catholique pendant la période considérée, de la fondation aux premières années du xx^e siècle.

L'ère des nationalismes

Or, que remarquons-nous? Au début, quand *La Croix* parle des juifs, elle s'en tient aux attitudes catholiques traditionnelles. La responsabilité de la Passion du Christ est attribuée au « peuple », aux

« prêtres », aux « Romains ». Les conversions au christianisme, qui sont nombreuses, sont accueillies avec joie, puisque la conversion de tous les juifs doit précéder la parousie, la fin des temps. Mais, à partir de 1887, *La Croix* change de ton. C'est l'époque où, à travers toute l'Europe, l'ère des nationalismes modernes commence vraiment. La jeune Italie, après la jeune Allemagne, tire toutes les conséquences de sa récente unité, et la vieille France en subit le contrecoup. De l'extrême-droite à l'extrême-gauche, l'outrance devient coutumière. Parallèlement, l'antisémitisme se répand, même chez les socialistes, et il prend, lui aussi, des formes violentes presque incroyables aujourd'hui. Avec une toute relative modération, *La Croix* emboîte le pas. Elle refuse (comme l'avaient fait les participants chrétiens au deuxième congrès antisémite réuni à Chemnitz en 1883) d'adopter la notion de race. Dans *La Croix*, le chanoine Didot, en 1890, condamne Drumont, auquel il reproche ses « opinions empruntées à Renan et consorts ». En 1898, un avertissement est donné : « Nous renouvelons la déclaration faite ici que nous ne nous associons jamais aux errements des antisémites, qui veulent le sang et le pillage ». Cependant, peu à peu, tout non baptisé devient suspect, et la culpabilité de Dreyfus n'est pas un instant mise en doute. On s'occupe de plus en plus, dans le journal, de la « question juive », et l'amiral Gicquel des Touches entreprend sa grande campagne contre la « judéo-maçonnerie ».

lu - vu - entendu

● Le 1^{er} festival culturel panafricain se tiendra à Alger en juillet 1969. 38 pays y participeront.

« Il s'agira d'une manifestation culturelle, et non exotique ou folklorique, disent ses auteurs : il faut créer un climat favorable à la production, car nous ne pouvons plus vivre dans la contemplation du passé ».

● Aimé Césaire a reçu en Italie le prix Viareggio-Versilla pour l'ensemble de son œuvre. Le jury l'a choisi pour « la contribution qu'il a apportée à la culture, à la fraternité des peuples et à la paix ».

● Chênes et lapins angora, de Martin Walser, œuvre de dénonciation du nazisme, ancien et néo, sera reprise au T.N.P. cet hiver. Au programme également, *le Diable et le Bon Dieu*, de Jean-Paul Sartre.

● L'état d'exception, du jeune poète marocain Mohamed Khain Eddine, sera jouée en octobre-novembre au Théâtre d'Aubervilliers, par la Compagnie Alain Ollivier.

● Un court-métrage est-allemand vient d'être réalisé sur le Camp de concentration féminin de Ravensbrück.

Son auteur, le cinéaste Joob Huiskin, a alterné les documents et l'évocation par les déportées survivantes de leurs souvenirs. L'une d'elles rappelle que le camp était contigu à la firme électronique Siemens, qui tira de cette main-d'œuvre gratuite et surexploitée des surprofits énormes. Siemens est aujourd'hui un des « Grands » du Marché Commun.

● Sous le titre « Le judaïsme et la France », Pierre Paraf a commencé la publication d'une étude dans l'hebdomadaire *La Presse nouvelle*. Cette étude se poursuivra dans une quinzaine de numéros.

(Presse nouvelle hebdomadaire, 14, rue de Paradis, Paris (10^e)).

● Yanniss Ritsos, poète grec emprisonné, vient d'être publié dans la collection *Poètes d'aujourd'hui*, de Pierre Seghers.

● « La seconde renaissance noire », un excellent article de Nicole Zand, fait dans *Le Monde* (20 septembre 1968) le bilan du théâtre de combat noir-américain.

● La traite des noirs, bilan historique sur trois siècles et plus d'un commerce inhumain, vient de paraître aux éditions Robert Laffont.

Il apparaît alors clairement que *La Croix* se laisse pénétrer par l'atmosphère nationaliste alentour, et en effet le journal abandonne sa neutralité politique habituelle pour se rallier au boulangisme. A partir de ce moment, les juifs ne sont plus considérés au plan purement théologique; ils sont assimilés à une nation. Cette nation (souvent associée, de surcroît, à l'Allemagne, dont on redoute les ambitions) constitue un élément hétérogène dans l'ensemble de la population française, élément dont il faut se garantir, et la conversion ne suffit plus à lever l'hypothèse. Ainsi le nationalisme ambiant, qui fait éclater le ciel chrétien, et le matérialisme ambiant, qui provoque chez les croyants, sans même qu'ils s'en rendent compte, une diminution de leur confiance dans la valeur des sacrements — en l'occurrence du sacrement du baptême — aboutissent-ils à diffuser au sein des foules catholiques, en France, une des formes de l'antisémitisme. Beaucoup, dès ce moment, s'en inquiètent. Ils s'inquiètent de la signification que prend, dans ces circonstances, l'enseignement donné par le catéchisme à propos de la Passion. Les démocrates chrétiens insistent pour que soient séparés les problèmes de la cité et ceux de la foi, qui doivent être dépolitisés, tandis que se fait jour un renouveau biblique qui tourne l'attention des chrétiens de France, protestants ou catholiques, vers les sources religieuses communes aux confessions juive ou chrétiennes. Chez les catholiques, on s'aperçoit que l'hostilité s'associait souvent à beaucoup d'igno-

rance. Pierre Sorlin cite des articles de *La Croix* où une telle ignorance s'étale comiquement. On découvre, par exemple, que les rabbins ne sont pas des prêtres !

Ce qui unit les hommes

L'excellent livre de René Laurentin, intitulé *L'Eglise et les Juifs à Vatican II*, s'attache à décrire la route qui mène, après ces remous, au redressement. Il rappelle que les protestants, lors du Conseil œcuménique des Eglises en 1961, condamnent formellement à New Delhi l'antisémitisme. Vatican II, plus ambitieux, pose la question générale de la liberté religieuse, et René

Laurentin rapporte longuement les débats qui déboucheront sur le fameux schéma consacré aux religions non chrétiennes. Enfin, il appartenait au Cardinal Béa, dans son livre *L'Eglise et le peuple juif*, de produire les textes essentiels et de rappeler l'inspiration du pape Jean XXIII : « *Souffrir ce qui unit les hommes, et parcourir avec chacun le chemin qu'il est possible de parcourir sans préjuger des exigences de la justice ou des droits de la vérité* ». Belle maxime, avec laquelle, sans doute, tous les lecteurs de « *Droit et Liberté* » quelle que soit leur appartenance philosophique ou religieuse, seront d'accord.

Jacques NANTET

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9^e) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M^o Saint-Lazare - Trinité)

(6^e) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M^o Sèvres - Babylone)

(10^e) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M^o Château-d'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis



les livres

Vive le Président

par Daniel Ewandé - Editions Albin Michel

Les racistes, et même les « cartéristes », présentent les difficultés de l'Afrique actuelle comme le résultat d'une incapacité native de ses habitants à se gouverner sans l'aide des blancs. Le pamphlet de Daniel Ewandé a pour premier mérite de montrer les Africains eux-mêmes s'affrontant, quant à l'organisation de leurs pays, l'interprétation de la situation, les solutions à apporter. En somme, l'Afrique n'est pas différente de l'Europe; les problèmes s'y posent, comme chez nous, en termes économiques et politiques, dans lesquels la race n'a rien à voir.

D'une plume virulente, Daniel Ewandé s'en prend aux gouvernements en place, au néo-colonialisme, à l'affairisme qu'il engendre.

T'es manouche, mon frère

par G. L'Huillier. Editions du Scorpion. 256 pages. 14 F.

« T'es manouche, mon frère » est à la fois un roman fort émouvant écrit avec beaucoup de sensibilité et un ensemble d'éléments documentaires sur la vie des Manouches, leurs particularités, leur psychologie, leurs problèmes dans les conditions présentes, etc. L'ouvrage met en lumière un personnage



Elle Kaan

Un enfant manouche.

central, le Manouche Boulou, qui fut résistant et se trouve aux prises, dans les années d'après-guerre, avec les règles et les mœurs d'une société — la nôtre — à laquelle il est étranger.

Tout cet ouvrage est curieusement intéressant et on ne peut que ratifier l'appréciation du professeur Jan Kochanowski (docteur de la faculté des Lettres et Sciences humaines de Paris) : « Ce roman, sous forme de récit, présente l'une des meilleures études sociologiques que je connaisse sur le peuple tzigane, auquel je suis fier d'appartenir. »

R.M.



la poésie

Le monde est intérieur

Le monde est intérieur (1) de Pierre Emmanuel cherche la source. Lisez quelques pages, un chapitre par jour ou par semaine, aux instants sauvés. D'abord on vous retient par des « impasses » où l'art est gloire, avec des « passants » miraculeux. Pasteur, soldat et paysan, d'Aubigné campe entre l'Éternel et sa terre; là où Péguy sert la liturgie du Verbe-Chair, Villon, vieille peau des vices, mais dont la plainte exprime si merveilleusement l'attente spirituelle; Eluard cette spontanéité créatrice; c'est bon s'attarder avec eux. Cependant ils conduisent à la **Perspective** qui clôt sur ce douzième volume une méditation dont il n'est plus à souligner la densité.

Pierre Emmanuel démythifie l'art et après d'autres dénonce la confusion mystique-poésie. Et la technique certes se résout souvent en délice d'oïveté. Rarement la poésie devient l'exercice spirituel qu'elle est. Pourtant l'artiste « se hâte de tout son désir vers l'Être qui l'appelle et dont il se sent par là-même appelé. Plus il avance, plus un Autre implacable contraint cet homme de s'alléger de ce qui n'est pas l'essentiel. » Berdiaeff découvre ce chemin dans « l'homme pluralisé ». Mais Pierre Emmanuel précise : c'est Dieu qui nous rencontre. Pourtant la poésie ne crée et l'action ne vit que de l'Amour qui luit sur l'existence et charme le destin. « Dieu nous rencontre dans le silence. » Pierre Emmanuel pense que le poème cherche aujourd'hui la vie intérieure dans une époque qui n'y croit plus. Une explosion pourtant a refoulé le bruit et imposé la méditation. A la vie intérieure, la contestation étudiante fait obligation de s'enrichir d'un souci exact de la Communauté.

Chez Larousse, un **Dictionnaire de la poésie française contemporaine**, par Jean Rousselot. Visages et mouvements s'y répondent. Plus qu'une information, une connaissance. Mais je regrette un jugement rapide sur l'œuvre de Wilfrid Lucas. Et l'oubli de François Ducaud-Bourget, dont la disgrâce ne nie pas la grandeur.

Jean CUSSAT-BLANC

(1) Gallimard.



le théâtre

Zone rouge, feux interdits

Un nègre, un guérillero, un hippy, un garde rouge, une fille à la dérive... Dans un spectacle étrange et violent, André Benedetto auteur-acteur-metteur en scène qui vit et travaille à Avignon livre une méditation cahotique sur l'engagement politique et la révolution. Titre de l'œuvre : **Zone rouge feu interdit**, du libellé des pancartes que les Ponts-et-Chaussées affichent à l'orée des forêts provençales que les incendies risquent d'embraser très vite.

L'aliénation raciale est décrite avec une fureur particulière. Le Noir de **Zone rouge** ressemble encore au *negres* de Jean Genêt, rampants et consentants à l'image que les dominateurs blancs se font d'eux. Mais lui est déjà debout; son aliénation le déchire comme un cancer; il est encore aveugle, mais il sait que la lumière est toute proche, à sa portée.

Rien chez Benedetto n'est particulièrement nouveau. Il y a chez lui de l'Armand Gatti, de l'expression corporelle, un rien de « happening », une influence nette de la *beat generation* américaine; mais de la synthèse de ces éléments naît une œuvre d'une originalité bien plus réelle que celle de tant d'œuvres torrellement « nouvelles ».

Pendant que la troupe du théâtre des Carmes d'Avignon jouait **Zone rouge**, une autre pièce de Benedetto, jouée l'an passé, était publiée par Pierre-Jean Oswald : **Napalm**. Une troupe de théâtre du Vietnam représente le procès d'un pilote américain abattu; c'est une suite de tableaux où interviennent Johnson, MacNamara, mais aussi Steinbeck, Evtouchenko, Walt Whitman...

Une scène donne le ton et le style de la pièce. Le napalm vient de pleuvoir; les Vietnamiens brûlés rampent vers le public en scandant à l'unisson le mot **Napalm**, tandis qu'une femme, à l'avant-scène, répète inlassablement : « *essence solidifiée à l'aide de falmite de sodium... essence solidifiée à l'aide de falmite de sodium... essence solidifiée...* »

Pierre LASNIER

La troupe de la Nouvelle Compagnie d'Avignon sera bientôt l'hôte du **Grenier de Toulouse** (du 23 octobre au 3 novembre), du **Théâtre de la Commune** d'Aubervilliers (du 18 au 23 novembre), du **Théâtre du Cothurne** de Lyon (du 21 au 24 décembre). Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs proches de ces villes les spectacles qui seront donnés à ces occasions.



les arts

L'art maya à Paris

Est-ce la proximité des jeux olympiques ? Jamais l'art précolombien n'a été autant en faveur en France. Après les « sports et jeux » présentés voici quelques mois, d'abord à Grenoble, puis au musée Cernuschi à Paris, c'est une exposition d'ensemble que le Grand Palais consacre à l'une des civilisations les plus riches et les moins connues des civilisations américaines.

Les Mayas étaient un peuple pacifique, qui consacrait l'essentiel de son temps à la culture du maïs et des produits tropicaux. Peu conquérant, c'est lui qui fut conquis, à plusieurs reprises par les Toltèques, les Aztèques, les Espagnols enfin, qui furent les plus cruels des occupants. La civilisation maya, anéantie, retourna à la jungle, où dorment encore aujourd'hui d'énormes ruines inexplorées.

Les deux arts majeurs de la civilisation maya furent l'architecture et la sculpture. A l'exposition du Grand Palais, la sculpture est reine; certaines œuvres, vieilles de plus de 3 000 ans, sont d'une beauté inégalée.



Brûle-parfum.

DROIT ET LIBERTÉ — N° 275 — SEPTEMBRE-OCTOBRE 1968



le cinéma

Mazel Tov

Une pochade, une petite chose aussi délicate (et aussi légère) qu'une bulle, tel est **Mazel Tov**, le dernier film de Claude Berri, réalisateur de l'excellent **Le Vieil Homme et l'Enfant**.

« Mazel Tov », en yiddish, cela signifie « à votre bonheur » et c'est une phrase que l'on dit aux jeunes mariés. Un garçon (joliment interprété par Claude Berri lui-même) va se marier. Il aime Isabelle, sa fiancée, mais, au fond, ne sait pas s'il ne



préfère pas Helen, une délicieuse Britannique rousse, dont les leçons ne furent pas que d'anglais.

Helen est capiteuse, elle monte à la tête, mais Isabelle finalement, fera une charmante épouse : « Mazel Tov ».

D'avoir parlé d'un milieu qu'il connaît bien et de ce qu'il aime, Claude Berri nous offre un film à la fois satirique, ému, intimiste, qui mérite d'être vu.

Mexico Mexico

Amoureux de la couleur, de la lumière et de sa caméra, François Reichenbach avait, paraît-il, l'intention de nous montrer, avec **Mexico Mexico**, l'envers du décor en ce pays où vont s'ouvrir les Jeux Olympiques.

Seulement voilà, Reichenbach est un papillon qui effleure, mais n'approfondit pas : les images sont belles, les couleurs admirables et le Mexique, dans tout cela, avec sa population misérable, avec ses Indiens réduits à la famine, le Mexique n'est qu'un faire-valoir, un à peu près.

Certes, Reichenbach, aux documentaires de notre enfance ennuyeux à mourir, est ce qu'une revue de luxe est au **Reader's Digest**, mais c'est tout. L'exotisme, le pittoresque, c'est cela qui l'intéresse. Il nous le montre habilement et brillamment. Ne lui demandons pas plus, mais qu'il ne prétende pas nous proposer davantage...

Raymond PRADINES.



les disques

Le prix de l'ordre

Jean-Marc Tennberg est ce doux rêveur, cet illuminé, ce « Poète », qui s'imaginait pouvoir remplir une salle, tout seul, rien qu'avec un récital de poésies, et qui a démontré à tous que cela était possible... O combien.

Et si son père est mort à Auschwitz, Jean-Marc n'est pour autant ni un aigri ni un revanchard.

Son disque, **Le Sang des hommes**, (J.M.T. 001, distribution C.B.S.), porte en sous-titre : « **Témoignage des répressions de mai 68, des tortures en France, en Algérie, au Viêt-nam** ».

Il fallait un certain courage pour l'oser entreprendre. Il fallait un courage certain pour le réaliser, choisir ses textes non d'après l'horreur qu'ils contiennent mais pour l'authenticité de leurs assertions, pour la rigueur de leurs témoignages.

Il fallait oublier ses dons de comédien, son talent, les effets faciles que l'on pouvait tirer de textes si poignants, pour n'être plus ici qu'un homme, un homme tout seul, éccœuré, déçu, révolté, devant la brutalité et le sadisme d'autres hommes... ses frères.

Pour cette sobriété, pour cette humanité, pour cette préface admirable, encore inachevée, car la question de Jean-Marc Tennberg est encore sans réponse :

« **Et si un flic dormait en chacun de nous ?** »

Et si nous étions tous des bourreaux en instance ? Pour avoir eu ce sursaut d'indignation qui bien souvent nous manque... merci Jean-Marc Tennberg !

La conclusion de ce microsillon surprendra beaucoup. Cette prière à Dieu qui se termine par : « **Que les petites différences entre nos vêtements, nos langues et nos visages ne soient pas les signaux de haine et de persécution !** » est extraite du **traité de la Tolérance** de Voltaire.

Je rangerai ce disque, dans ma discothèque, aux côtés de « **La Grande Nuit** » de Micheline Maurelle, tout prêts à rafraîchir les mémoires défaillantes, à calmer les utopistes qui croient en la bonté naturelle de l'homme, à faire mesurer aux fanatiques de la tranquillité le prix de l'Ordre et du sang des hommes...

Bernard SANNIER-SALABERT.

UN TUNISIEN A PARIS



Un travailleur tunisien raconte son odyssée, du pays natal jusqu'au bidonville qui va être sa nouvelle patrie. C'est un témoignage, dont la «force de frappe» ne vient pas de la qualité littéraire, mais de la sincérité qui s'en dégage.

Ce témoignage a été publié par la revue «Hommes et Migrations» (ESNA - 6, rue Barye, Paris 17^e) dans un numéro spécial sur «les travailleurs tunisiens dans la région parisienne». Nous le publions avec son aimable autorisation.

JE travaillais avec mon frère dans une épicerie. Mon frère avait un associé. Je gagnais 5 000 francs (1) par mois. Je travaillais du matin au soir. Un jour, j'ai entendu les gens parler de la France : il y a du travail plus qu'il faut. Dès que tu descends du bateau, on t'embauche pour travailler. On gagne beaucoup d'argent...

Je me suis alors décidé à partir. Même si je gagnais 20 000 francs je serais content. J'ai demandé alors 20 000 francs à mon patron pour aller en France. Il n'a pas voulu me les donner. C'était mon argent. J'ai alors emprunté les 20 000 francs. J'ai demandé un passeport et j'ai donné 15 000 francs comme caution. J'ai eu mon passeport le 25 juillet. J'ai attendu une semaine pour l'avoir. C'était une chance parce qu'à ce moment-là, c'était très difficile d'avoir un passeport. On ne pouvait l'avoir qu'avec des relations.

Quand je l'ai obtenu, je leur ai montré le passeport et je leur ai dit : «Voilà ! Que vous me donniez ou pas mon argent, je pars !» Alors, mon frère m'a acheté une vieille paire de chaussures, un vieux pantalon de **souk el grana** et aussi une bonne couverture... A cette époque, c'était comme le soldat engagé, chacun sa gamelle, sa couverture...

Je suis venu avec quatre personnes dont trois étaient de ma région. L'autre était d'une autre région. C'était le seul d'entre nous qui parlait un peu le français. La première fois que nous sommes montés sur le bateau, nous nous étions fait rouler pour les chaises ! On avait déjà payé au guichet du port. Mais en montant sur le bateau, on nous a dit qu'il fallait 160 francs pour avoir une chaise. Nous avons refusé et nous avons étalé les couvertures par terre et nous nous sommes assis...

Ensuite, tout le monde a eu le mal de mer, sauf moi... Je me rappelle, à ce moment, il y avait beaucoup de scouts qui chantaient et dansaient. Personne ne pouvait manger... Moi, j'ai tout mangé car on avait acheté chacun une gamelle et on l'avait remplie de pommes de terre et de viande grillée. A Marseille, on a changé l'argent. Moi, j'avais 950 francs, et les autres 1 200 francs. L'un 170 francs, l'autre 450 francs, puis 100 francs, 200 francs. Tous avaient emprunté. Oui, parce que chacun vient pour amener de l'argent.

On a payé le car, 50 francs jusqu'à la gare. Quand nous sommes arrivés à la gare, notre ami, celui qui parlait français, devait se renseigner sur l'horaire du départ du train de Paris. —**Bèriz**—. Il a demandé à trois guichets mais chacun haussait les épaules et ne comprenait pas. On a rencontré par chance un Algérien. Il alla demander au guichet et revint vite. Il nous fit comprendre qu'entre Paris et Bèriz, il y a une différence !

Nous avons changé de train à Lyon mais on ne savait pas que le wagon dans lequel on se trouvait devait rester et qu'on allait changer... Dans le train, nous avions enlevé nos chemises et nos souliers car il faisait très chaud... Et quand on vint nous avertir, chacun se mit à courir, chemises et souliers à la main, de peur de manquer le train...

A Paris, «lawled» (les amis) devaient nous attendre car on leur avait écrit que nous arrivions à Paris par le train de dix heures du soir. Mais, comme on a manqué le train de trois heures, l'après-midi à cause de la douane, ils ne pouvaient pas le savoir. Ils étaient venus et repartis. Quand on est descendu

(1) Les travailleurs tunisiens comptent en anciens francs.

à Paris, il y avait du brouillard. Nous avons trouvé Paris en désordre, beaucoup d'autos, des lumières. Ce n'était pas comme à Marseille ou à Tunis où nous avons l'habitude de voir le soleil dès le matin...

J'avais l'adresse de mon frère Saïd. Il m'avait dit dans sa dernière lettre : si tu ne me trouves pas à la gare, tu demanderas la «Borte Chamberret» et tu prends ensuite le bus 164.

Personne d'entre nous ne savait parler le français car notre ami était descendu entre Marseille et Lyon. Nous avons demandé à un agent de police «Borte Chamberret», c'était écrit comme ça... Il nous l'a écrit sur un papier, en français, et nous conseilla de prendre un taxi. Nous avons demandé combien cela coûterait et on nous a dit que cela coûtait 2 500 francs jusqu'à 3 500 francs. Nous sommes alors descendus au métro tous les quatre. Nous avons montré l'adresse que nous avait écrit l'agent de police à une petite femme au guichet et ensuite nous sommes montés au métro. Chaque fois, on montait dans le wagon où était celui qui surveillait dans le métro. Et on lui demandait chaque fois, en lui montrant le papier écrit par l'agent de police : Porte Champerret. Nous avons changé quatre fois pour enfin arriver à Porte Champerret. Nous avons vite trouvé la place des autobus. Nous avons fait la queue pour monter dans l'autobus 164 mais au moment de payer nous n'avons su quoi dire car on ne savait pas où descendre.

Dans la lettre, mon frère me disait : descends à la dernière place, **akhèr blasa**. J'ai dit à un receveur **akhèr blasa**, mais personne n'avait compris. L'un de nous a su trouver un mot pour dire : «dernié blas chef !».

Alors nous sommes montés et lorsque tout le monde est descendu, nous sommes descendus aussi. Chacun avait une valise et un sac... En descendant nous ne savions où aller. Nous avons rencontré deux Arabes. L'un d'eux était Algérien, l'autre Marocain, je crois. Ils allaient au travail car nous étions là très tôt le matin. Nous leur avons demandé où se trouvaient les baraques des Arabes. Ils nous ont indiqué : «Vous prenez la première rue à votre gauche, puis la deuxième à votre droite et vous tournerez encore à votre gauche. Là, vous verrez en face de vous une vieille arcade très haute. C'est là derrière que vous trouverez les baraques». A cette époque, il y avait des baraques à Argenteuil, maintenant elles n'existent plus.

Nous nous sommes dirigés vers une petite boutique qui se trouvait par là. Son propriétaire était, je crois, un Tunisien. Nous lui demandâmes s'il connaissait Saïd. Il nous répondit : «Non». Nous sommes alors restés debout devant la porte. Il nous invita à rentrer et à déposer nos valises à l'intérieur.

Mais à cette époque nous étions en période de guerre, on avait peur et nous ne pouvions lui donner confiance. Nous lui avons alors demandé s'il connaissait Othman. Il a dit «Oui. C'est la baraque n° 10...». Nous y allâmes et là nous trouvâmes Othman qui nous accueillit chaleureusement. Nous lui avons demandé si Saïd n'habitait plus là. Il nous fit comprendre qu'on ne l'appelait plus par ce nom mais par El Maïel. C'est écrit ainsi sur le passeport. Il insista pour qu'on se mette à l'aise mais nous avons demandé à voir Saïd tout de suite car il nous attendait depuis hier soir. Il était sûrement inquiet. Alors, il nous a accompagné. Il dormait encore avec quatre autres. Nous avons mangé... Puis, il nous a dit : «Il faut qu'on aille faire vos papiers d'identité tout de suite car aujourd'hui je ne travaille pas». C'était un samedi.

collection idées

tribunal russe
le jugement de Stockholm

tribunal russell 2
le jugement final

idées actuelles nrf

tribunal russell

tome I
le jugement de stockholm

tome II
le jugement final

La guerre que les Américains font au Vietnam, est-ce un crime ? Quels sont les faits ? Au nom de quoi les juger ? Qui les jugera ? Le Tribunal Russell s'est constitué pour répondre à ces questions. Les faits ? Nous avons fait venir des témoins du Nord et du Sud ; au Nord et au Sud nous avons envoyé de nombreuses commissions d'enquête, constituées surtout d'experts (médecins, savants, juristes etc.). Les lois qui permettent de juger ? Nous n'en avons pas voulu d'autres que celles qui sont admises aujourd'hui dans le droit international à titre conventionnel et coutumier. Les juges ? Ce sera vous, par exemple. Car nous n'avons été qu'un jury : c'est à vous, qui nous lisez, d'étudier les témoignages et les rapports et, finalement, de porter sentence.

JEAN-PAUL SARTRE

nrf GALLIMARD

UN TUNISIEN A PARIS



Nous sommes descendus à Châtelet, nous étions accompagnés de Saïd et de Taieb. Il était nécessaire à cette époque de faire les papiers tout de suite, sinon on risquait d'être pris dans une rafle. Il y avait une longue queue à la Préfecture. Quand vint mon tour, je donnai tous mes papiers. Et on me donna un numéro. Taieb nous avait donné son domicile. Chacun le présentait et le passait à l'autre. Quand on nous demandait : où vous habitez ? on le montrait, on faisait ce que nous disait **lawled**. Enfin, chacun a pris sa carte d'identité. A cette époque, on donnait des cartes d'identité valables dix ans. Adieu, ce temps ! Maintenant, la carte vaut parfois 300 000 francs ! Nous sommes rentrés. Le soir nous étions invités chez Othman car il venait d'avoir son congé. Nous avons mangé et bu (1). Ensuite, nous avons parlé au sujet du travail. Il nous fit comprendre que c'est très difficile de trouver en ce mois-ci du travail. « Quant au logement, nous vous achèterons du bois et nous vous construirons un logis. Si vous avez besoin d'argent, il ne faut pas hésiter à me demander. »

Je suis resté huit jours à chercher du travail. Le premier jour, on avait entendu dire qu'il y avait une **Batima** qui embauchait — **etbouchi**. C'était un Algérien qui connaissait Saïd. Il nous amena avec lui car il travaillait là. Quand nous nous sommes présentés, le chef annonça qu'il n'y avait plus d'embauche. Nous sommes alors rentrés. Chacun avait l'adresse sur lui. Il suffisait qu'il la montre.

Le huitième jour, un Djerbien nous a donné une adresse qu'il avait relevée sur un journal. C'était un travail à la Porte Saint-Antoine. Très tôt, nous nous sommes rendus là. Nous étions six personnes. Nous avons demandé le chef. Il a appelé un Algérien qui parlait arabe et nous a embauchés tout de suite. 260 francs de l'heure. Il nous a demandé : « Quand voulez-vous commencer ? » Nous lui avons dit : « Tout de suite. » Chacun de nous avait ce qu'il fallait. Parce que chaque fois qu'on allait chercher du travail, on prenait dans un sac un vieux pantalon, une vieille chemise, un morceau de pain.

Il nous invita alors à monter dans un camion qui stationnait là et on nous amena à un chantier, très loin de Paris. Quand nous sommes arrivés, il nous montra les baraques où on allait dormir. Il distribua à chacun de nous un sac de couchage, un « trafersin » et une couverture de laine. Mais chaque fois qu'il nous tendait quelque chose, on riait car on ne savait quoi faire. C'était la première fois. Nous n'avons pas voulu lui demander d'explications ; chacun de nous essayait de découvrir à quoi servaient ces choses. Nous avons mangé les morceaux de pain. Ensuite, nous lui avons demandé que l'un d'entre nous rentre à « Genfillié » pour ramener de la nourriture et ce qu'il nous fallait. Et puis pour rassurer « lawled ». Ainsi ils ne s'inquiéteraient pas.

Nous avons travaillé là huit jours. Le huitième jour, nous avons dit au chef qu'on voulait rendre visite à nos amis. Il nous ramena en camion jusqu'à la Porte Saint-Antoine. De là, nous sommes rentrés chez nous. Notre point de repère était Salazar (2). Nous avons embauché d'autres avec nous. Nous avons travaillé là encore vingt jours, puis nous avons trouvé de l'embauche dans une usine, car « lawled » nous avaient dit qu'« el batimé » est difficile l'hiver...

(1) C'est une expression : « manger et boire ».

(2) Gare Saint-Lazare.

droit & liberté

LA VIE DU M.R.A.P.

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1968 - N° 275

120, RUE SAINT-DENIS

DE nos nouveaux bureaux, où se poursuivent, tandis que nous écrivons ces lignes, les travaux des peintres, électriciens et menuisiers, il nous faut, en retrouvant nos lecteurs, les informer, les remercier, parler de l'avenir.

C'est en se fondant sur d'impérieuses considérations financières que le comité de gestion du M.R.A.P. a décidé de transférer au 120, rue Saint-Denis le siège du Mouvement et de **Droit et Liberté**. Nous avons maintes fois évoqué ici nos préoccupations financières. Celles-ci s'étaient encore aggravées du fait des perturbations de toutes sortes consécutives aux événements de mai-juin.

Grâce au concours d'un décorateur ami, de divers artisans et de plusieurs professionnels de l'ameublement, nos nouveaux locaux — avec des dépenses aussi réduites que possible — seront plus beaux, plus accueillants, mieux aménagés que rue des Jeûneurs. Spacieux, dotés d'une grande salle de réunions, nous pourrions d'ici quelques jours y reprendre et développer nos activités dans les meilleures conditions.

UNE étape est donc franchie. Les difficultés matérielles demeurent, certes. Mais, en dressant le bilan de la dernière période, il y a lieu de souligner combien le M.R.A.P. est redevable à ses nombreux amis, connus et inconnus, qui se sont mobilisés pour garantir son existence.

L'habituelle campagne des Bons de Soutien, commencée avec un retard de deux mois, a suscité un tel élan qu'en quelques semaines les résultats des années précédentes étaient égalés. Une lettre de Charles Palant à quelques centaines de fidèles donateurs, les cotisations mensuelles (de 10 à 100 F) assurées par plusieurs dizaines d'adhérents, l'appel lancé, enfin, pour l'installation de notre nouveau siège, nous ont permis de faire face aux obligations les plus pressantes.

C'est dire que le combat du M.R.A.P. et de **Droit et Liberté** est apprécié, soutenu, voulu par une masse d'antiracistes, conscients de sa nécessité, décidés à faire en sorte qu'il continue. Que tous soient remerciés de la confiance qu'ils nous témoignent — ou plutôt, qu'ils aient la satisfaction de savoir que leur réponse rapide et généreuse a contribué grandement à la défense de notre bien commun : car les progrès qu'ainsi nous allons réaliser constituent, n'est-il pas vrai ? la seule récompense à laquelle nous pouvons prétendre, tous ensemble.

Le bureau national du M.R.A.P. remercie tout particulièrement MM. LEON ET ROSKER, décorateurs, 11, place des Vosges, Paris (4^e), la direction de SOLIDEAL, 9, rue de Rivoli, Paris (1^{er}), et des SIEGES STEINER, 63, boulevard Raspail, Paris (6^e), pour leur généreuse contribution à l'aménagement de ses nouveaux locaux.

MAIS sachons bien que la pente n'est pas entièrement remontée. Les mêmes initiatives devront s'étendre et se multiplier ; d'autres devront être inventées et mises en œuvre, sur le plan individuel et collectif, notamment par les comités locaux du M.R.A.P. Aujourd'hui comme hier, les finances sont une dure bataille. Les idées, si justes et nobles soient-elles, ne triomphent pas spontanément. Il faut agir pour elles, et disposer à cet effet des moyens indispensables. Avoir le souci permanent des moyens, c'est cela être responsable.

Aussi, faisons-nous appel une nouvelle fois à ceux qui, approuvant le M.R.A.P., n'ont pas suffisamment pris en considération que la vie de notre Mouvement, et ses réalisations, dépendent de tous les antiracistes. A chacun d'assumer sa part — si minime soit-elle — de cette grande entreprise collective.

Jamais n'a été plus impérieuse qu'en ces temps troublés, douloureux, remplis d'alarmes, la lutte pour les droits des hommes et des peuples, pour l'égalité entre tous, pour que s'instaurent dans nos sociétés si divisées, si déchirées, un peu plus de compréhension réciproque, de fraternité dans les relations humaines.

Si le M.R.A.P. ne peut aborder, et encore moins résoudre tous les problèmes, il est encourageant de constater l'afflux d'hommes et de femmes, de jeunes surtout, qui voient en lui leur sauvegarde, leur raison d'espérer, un lieu d'union vivante et chaleureuse. Notre force s'accroît quotidiennement de ce courant de sympathie, de cette volonté.

Et précisément, nos nouveaux locaux nous permettront d'ici peu de mieux réaliser toutes les tâches qui nous sollicitent, qu'il s'agisse de riposter aux menées racistes, de défendre les victimes de discriminations ou d'organiser à travers la France des manifestations culturelles (conférences, débats, expositions, films) en vue de combattre les préjugés raciaux.

Le « 120, rue Saint-Denis » deviendra un lieu de rencontre, de recherche et d'élaboration, ouvert à quiconque voudra se renseigner, s'instruire, s'organiser, s'associer à notre lutte.

En 1969, le M.R.A.P. aura 20 ans. Dès maintenant, préparons pour cet anniversaire les seuls cadeaux qui conviennent à un tel Mouvement et à une revue comme la nôtre : des milliers de nouveaux adhérents et abonnés, des dizaines de comités locaux, un rayonnement élargi, une efficacité accrue.

Albert LEVY
secrétaire national.

CRÉATIONS FÉMININES

*Michel
Flame*

134, rue d'Aboukir, 134
Paris 2° - Tél. 488-28-33

**VENTES
SUR STOCKS
PERMANENTS**

**COMPAGNIE
FRANCO-
CANADIENNE
DE
FOURRURES
ET
PELLETERIE**

(anciens établissements Krzywkowski frères)

Conservation et garde
de fourrures

16, rue Martel - 15, rue de Paradis
Paris 10° - Tél. : PRO. 28-35

GANTS - TÉTINES



Chez votre pharmacien

LE STYLISTE DU PRÊT A PORTER
JEUNE

M.D. STORE

MARSEILLE 6

124 RUE DE ROME - TÉL. 376057 - 376180

LA VIE DU M.R.A.P.

Tours

Le film de Losey « **Le garçon aux cheveux verts** » étant programmé à Tours du 24 au 30 juin, trois séances ont été placées sous l'égide du comité du M.R.A.P. De nombreux exemplaires anciens de **Droit et Liberté** ont été distribués, dans le cadre d'une campagne systématique poursuivie depuis longtemps pour faire connaître notre revue.

Le comité a édité et diffusé en mai-juin un tract intitulé : « **Faut-il leur serrer la main ?** », appelant l'attention sur les préjugés à l'égard des travailleurs africains.

Dijon

Après les diverses initiatives qui ont marqué la Journée internationale du 21 mars (notamment une conférence et une interview télévisée de Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P.), le comité de Dijon continue d'avoir une activité efficace.

Le 8 mai, il organisait dans un cinéma de la ville, la première du film « **Dans la chaleur de la nuit** ». Le succès a été tel que plus de 100 personnes n'ont pas pu accéder à la salle.

Le doyen Dehaussy, président du comité, a ouvert et animé le débat qui s'est déroulé après la projection, et auquel a participé activement l'assistance, qui comptait de nombreux jeunes. Un dépliant sur le film et sur le M.R.A.P. (avec bulletin d'adhésion) a été distribué aux spectateurs pendant toute la semaine par les ouvreuses.

A la Régie Renault

Comme chaque année, le Comité d'Etablissement de la Régie Renault a organisé cet été des stages pour les moniteurs de ses colonies de vacances ; au programme de chacun d'eux était prévue une conférence-débat sur le racisme et les problèmes pédagogiques qu'il soulève. Ces exposés ont été assurés au nom du M.R.A.P. par Roger Maria et Jacqueline Marchand.

« Trimestre africain » à Sedan

La connaissance de l'Afrique sera le centre d'intérêt, pendant trois mois, de la Maison des Jeunes et de la Culture de Sedan. Cette initiative, à laquelle le M.R.A.P. apporte son concours, comportera une série de manifestations diverses : du 13 au 22 septembre, exposition : « **Visage de l'Afrique** » ; le 27 septembre, conférence sur l'apartheid, par M^e Jean-Jacques de Félice ; le 10 octobre, ciné-club : « **Le Carnaval des Dieux** » ; le 15 octobre, conférence et exposition photographique sur les problèmes socio-économiques ; le 29 novembre : « **L'Afrique des banlieues** », projection et conférence avec Sally N'Dongo, président de l'Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France ; du 3 au 19 décembre, exposition : « **L'Art nègre** » ; le 19 décembre, ciné-club : « **La Chasse aux lions à l'arc** », de Jean Rouch.

Nîmes

Lors de la présentation à Nîmes de **O Salto**, le 14 mai, le comité local du M.R.A.P., animé par Georgette Gebelin, a publié dans la presse des communiqués attirant l'attention sur ce film ; un journal a reproduit en particulier, les déclarations faites à **Droit et Liberté** par le réalisateur, Christian de Chalonge. Les projections ont été suivies de débats.

Après l'assassinat de Martin Luther King, le comité avait adressé un message à l'ambassade des Etats-Unis, exprimant son émotion. Il a, d'autre part, dans la dernière période, participé à de multiples initiatives : débat sur le nazisme, à l'occasion d'une exposition de la F.N.D.I.R.P. ; constitution d'une association pour la Promotion sociale et culturelle des immigrés ; réalisation de la Maison du migrant, sous l'égide du bureau municipal d'accueil pour les Etrangers.

INITIATIVES...

Aix-Marseille

Le comité des Bouches-du-Rhône a pris part, avec diverses autres organisations, à deux manifestations contre le néo-nazisme, le 8 mai et le 11 mai.

Lors de sa dernière réunion, le comité d'Aix-en-Provence, animé par Dominique Kriwkowski, a examiné le bilan très positif de son action, pendant l'année universitaire 1967-1968. Pour la rentrée prochaine, il a établi un plan visant à étendre ses contacts à l'extérieur des Facultés : il souhaite se consacrer davantage, en liaison avec d'autres associations à la défense des travailleurs immigrés.

Nouveaux comités

Des comités du M.R.A.P. sont en voie de formation à **Vannes** (Morbihan), **Arcueil** (Val-de-Marne), **Héranges-Lixheim** (Meurthe-et-Moselle), **Evreux** (Eure).



BULLETIN D'ADHÉSION

PRESIDENT D'HONNEUR : Léon LYON-CAEN (Premier Président Honoraire de la Cour de Cassation) ; **PRESIDENT** : Pierre PARAF ; **SECRETARE GENERAL** : Charles PALANT.

COMITE D'HONNEUR

Bâtonnier Paul ARRIGHI, Georges AURIC, Claude AVELINE, Robert BALLANGER, Roger BASTIDE, Jean CASSOU, Aimé CESAIRE, Diomède CATROUX, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Docteur Jean DALSADE, Louis DAQUIN, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Michel DROIT, Pasteur André DUMAS, Adolphe ESPYARD, Henri FAURE, Max-Pol FOUCHET, Marcel GROMAIRE, André HAURIQOU, Charles-André JULIEN, Alfred KASTLER, Joseph KESSEL, Alain Le LEAP, Michel LEIRIS, Jeanne LEVY, Darius MILHAUD, Théodore MONOD, Etienne NOUVEAU, Jean PAINLEVE, Jean PIERRE-BLOCH, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Françoise ROSAY, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Jean SURET-CANALE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, Général Paul TUBERT, VERCORS, Dr WERTHEIMER.

Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Jean LURCAT, André MAUROIS, Amiral MUSELIER, Marc SANGNIER, André SPIRE, Chanoine Jean VIOLLET.

Approuvant le combat de « **Droit et Liberté** » et désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'ADHERE AU M.R.A.P.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Je vous envoie, à cet effet, la somme de (1).

Je souhaite (2) :

- recevoir une documentation complète sur le M.R.A.P.
- être invité à ses réunions et manifestations,
- participer à l'un de ses Comités locaux ou professionnels.

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 5 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
120, rue Saint-Denis - Paris (2°) - Téléphone : 488-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

HENRI KRZIWKOSKI N'EST PLUS



Elie Kagan

Fin juillet, Henri Krziwkoski, après une longue maladie, a été arraché à notre affection. Il avait 88 ans. Militant antiraciste de toujours, sa longue vie se trouva liée intimement à l'histoire du combat démocratique dans notre pays.

Immigré en France depuis l'âge de 11 ans, il se lance, dès 14 ans, dans la bataille de l'Affaire Dreyfus, et sera l'un des premiers adhérents de la Ligue des Droits de l'Homme. Blessé en Champagne pendant la guerre de 1914-1918, il prend part, dans les années 30, à toutes les batailles contre l'hitlérisme, notamment à la L.I.C.A., ainsi qu'aux luttes contre les menées fascistes en France; il joue un rôle actif dans le développement et la victoire du Front Populaire; sous l'occupation, il participe à la Résistance.

En 1949, il est parmi ceux qui fondent le M.R.A.P.; depuis, membre de son Bureau National, il a assumé ses tâches et ses responsabilités jusqu'à la limite de ses forces. Sa jeunesse de cœur, sa modestie, sa combativité faisaient que même les plus jeunes militants se sentaient avec lui en pleine communion de pensée.

Sur le plan professionnel, Henri Krziwkoski avait aussi fait la preuve de ses qualités humaines. En 1923, il fondait l'École de la Fourrure, à la direction de laquelle il participait encore ces derniers temps. Pour ses activités dans ce domaine, il fut décoré en 1966 de l'Ordre National du Mérite.

A ses obsèques, Charles Palant a exprimé, dans une allocution émue, la douleur de ses compagnons de lutte.

GRANDS BAINS BOURG L'ABBÉ

7, rue du Bourg-l'Abbé - Paris-3^e

Métro : Réaumur - Étienne Marcel - Téléphone : 272-33-99

VAPEUR - AIR CHAUD

- Sauna
- Douches
- Piscine

Massage - Pédicure - Manucure - Salle de Restaurant - Salle de repos

Ouvertures

Dames : lundi et mercredi, de 10 heures à 21 heures

Messieurs : jeudi de 10 à 21 heures - vendredi et samedi de 9 à 21 heures
dimanche de 9 à 13 heures.

C.F.C.

Location de bureaux et de petites salles de réunion
au mois ou à la journée

Centre de Paris — Proximité des gares de l'Est et du Nord

15, rue de Paradis - Paris 10^e
Tél. : 770-28-55 et 770-81-33

LE CARNET DE D.L.

Nos deuils.

Notre ami **Sam WAISBERT**, président de la société des originaires de Siedlec est décédé le 20 juillet. Il avait été l'un des fondateurs du M.R.A.P., il était membre de son Conseil national. A Mme Waisbert, à sa famille, à sa société, nous exprimons nos sincères condoléances.

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la mort à la suite d'une pénible maladie, de Mme **Anna GRINBAUM** (Christine, dans la Résistance). Que son mari, maire de Vigneux, ses enfants, ses parents, M. et Mme Wolmark, trouvent ici l'assurance de notre entière sympathie.

Nous avons appris le décès de Mme **F. GARBARZ**, pendant les vacances. Nous exprimons à son mari, à sa famille, nos affectueuses condoléances.

Nous venons d'apprendre le décès de notre amie **Yvonne Mottet**, compagne du peintre Lorjou. **Yvonne Mottet**, peintre elle-même, nous offre un tableau qui contribua à la réussite de notre première exposition-vente en 1964. A sa famille, nous exprimons nos condoléances attristées.

La famille de notre ami Charles Palant vient d'être éprouvée à deux reprises par le décès de Madame Veuve **Lily Palant**, née Kersh et Madame **Anna Nastat**, née Palant, belle-sœur et tante de notre secrétaire général. La rédaction de « Droit et Liberté » prend part en toute amitié à son deuil et à celui de sa famille.

Mariages.

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de **Maryse-Michèle LÉVY**, collaboratrice du secrétariat du M.R.A.P., avec M. **Jean-Yves LOYER**. Nous leur présentons nos cordiales félicitations et nos vœux les meilleurs.

A l'occasion de leur mariage, Lucien et Danielle Heysch-Fastag font parvenir 100 francs à **Droit et Liberté**. Nos remerciements. Nos vœux cordiaux et nos félicitations à nos amis M. et Mme Fastag.

BERNARD LECACHE EST MORT

Bernard Lecache, président-fondateur de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (L.I.C.A.) est mort le 14 août à Antibes, à l'âge de 73 ans. Journaliste, il avait collaboré dès son jeune âge à de multiples journaux et publié plusieurs livres; il était directeur du « Journal du Dimanche » depuis 1957. Son action contre le racisme hitlérien, qu'il poursuivit avant la guerre en liaison avec l'ensemble des forces démocratiques lui valut, sous l'occupation, les persécutions de Vichy et la haine de la presse raciste qui n'avait pas désarmé depuis. Pierre Paraf, président du M.R.A.P., et Charles Palant, secrétaire général, ont adressé à la L.I.C.A. et à la famille de B. Lecache, les condoléances de notre Mouvement.

"FOR EVER"

Les plus beaux meubles de style

REGENCY



DOCUMENTATION GRATUITE LES PLUS LONGS CRÉDITS
sur demande sur demande

Lévitan

63, Bd Magenta, 10^e

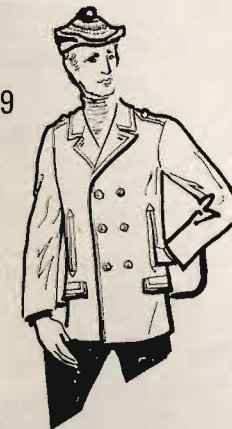
74, Champs-Élysées, 8^e

Collection Automne-Hiver

1968-69



Blouson « Randall Scherpa »



Super caban mixte

pour Hommes Femmes et Enfants

Pantalon Ceinturon Très grand choix



VETEMENTS SPORT ET VILLE

- Vestes
- Blousons
- Cabans
- Pantalons
- Anoraks
- Fuseaux
- Pantalons à pont
- et toutes les nouveautés Teen-agers
- et tous les pantalons taille basse et pantalons marins

Catalogue envoyé sur demande

BIR

312, rue St-Martin
PARIS, 272 12-95

Sangène

BAS-SLIP COMBINÉ

Sangène

ELASTIQUE INDEMAILLABLE
OU
MAILLE LISSE EXTRA-SOUPLE

Sangène

à partir de
5 frs

Distribution : Sangène - Mercl : NS. Bouly, 71, rue de Provence, Paris-9^e -
Tél. : 744-67-59.



RAINETT

vêtements de sport pour enfants : 23 rue du Mail, Paris 2^e - Tél. 236-20-90